



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

NOUS COLLECTONS, TRIONS ET VALORISONS VOS DÉCHETS



Adresse :
5, route de Lourches
59282 Douchy-les-Mines



**Charles
Lemoine**

Président du SIAVED

Maire de Roelx

Madame, Monsieur, chers Collègues, chers Élus,

Depuis 2010, le SIAVED développe un schéma stratégique ambitieux pour répondre aux objectifs de diminution des déchets fixés notamment par la loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte à l'horizon 2025. La labélisation "Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage" a fait du SIAVED, un syndicat légitime pour développer l'économie circulaire sur son territoire. Pour poursuivre cette démarche, il appartient à tous les acteurs du territoire de se mobiliser. C'est en ce sens qu'a été décidé par les membres élus du Comité Syndical de renforcer les actions de sensibilisation et de prévention des déchets comme la promotion du compostage, la lutte contre le gaspillage alimentaire, les animations sur le tri des déchets.... Ces dernières ont permis au Syndicat d'effectuer un véritable tournant, en l'engageant davantage dans la préservation de notre Environnement et de la santé de nos citoyens. Il est également important de souligner que le SIAVED œuvre au quotidien pour faire évoluer la gestion des déchets ménagers et construire le service public de traitement de demain, que ce soit en termes d'offres, de mutualisation, de continuité intercommunale, d'adaptabilité et d'évolutivité avec un budget à l'équilibre.

Au cours de cette année 2020, malgré les difficultés rencontrées avec la pandémie, nous avons poursuivi la réhabilitation de 4 déchèteries et entamé les travaux de modernisation et de mise en conformité de notre Centre de Valorisation Énergétique. Nous avons également mis en place des études sur la gestion des biodéchets, sur la construction d'un centre de tri pour les adhérents du SIAVED et les territoires voisins, en vue de l'extension des consignes de tri à l'horizon 2023, et aussi sur la création d'un réseau de recycleries pour favoriser le réemploi.

Malgré le ralentissement de nos actions de terrain lié à la COVID-19, nous pouvons nous réjouir que les Déchets Ménagers Résiduels baissent depuis 2011 (-6 %) et que la collecte sélective progresse chaque année (+3,63 %). Les apports en déchèteries se stabilisent (-2,31%), car ce geste est progressivement entré dans nos habitudes. En 2020, le SIAVED a valorisé 87,99% des déchets ménagers, dont la moitié en valorisation matière. C'est le reflet d'une dynamique positive et ces résultats sont, pour nous, encourageants même si le chemin à parcourir reste encore long. À titre d'exemple, les refus de tri sur l'ensemble du territoire s'élèvent encore à 16 %. Il faut agir, telle est l'ambition du SIAVED ! Grâce aux efforts de tous, élus, habitants, entreprises, rien n'est perdu, tout peut être réutilisé et transformé. Chaque geste compte pour développer une économie locale plus vertueuse et moins génératrice de déchets.

Trier mieux et plus, réduire et recycler plus, le tout en développant l'économie circulaire : tels doivent être les maîtres mots du SIAVED. Osons être acteurs de ce cercle vertueux de l'économie circulaire pour que nos déchets soient réduits et deviennent des ressources. Nous sommes plus que jamais engagés à développer nos projets portés par la seule volonté d'apporter les meilleurs services aux habitants et aux collectivités adhérentes du Syndicat, tout en maîtrisant le coût du service public de gestion des déchets.

Nous comptons sur vous pour être à nos côtés, acteurs de ces évolutions.

Bravo à toutes et à tous, et particulièrement à nos concitoyens pour leur engagement.

Bonne lecture.

SOMMAIRE

01 LA PRÉSENTATION
GÉNÉRALE



39 LES FINANCES

11 LA SENSIBILISATION
ET PRÉVENTION DES
DÉCHETS



41 LA SENSIBILISATION ET
PRÉVENTION DES DÉCHETS
BILAN TECHNIQUE
ET FINANCIER

17 LA COLLECTE DES
DÉCHETS



47 LA COLLECTE DES
DÉCHETS
BILAN TECHNIQUE
ET FINANCIER

21 LES DÉCHÈTERIES



52 LES DÉCHÈTERIES
BILAN TECHNIQUE
ET FINANCIER

25 LE TRAITEMENT DES
DÉCHETS



61 LE TRAITEMENT DES
DÉCHETS
BILAN TECHNIQUE
ET FINANCIER

31 LA COMMUNICATION
ET L'INFORMATION



67 LA COMMANDE
PUBLIQUE

74 LE GLOSSAIRE





La présentation générale

Le **SIAVED (Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets)** est basé en bordure de la Selle, de part et d'autre de la route de Louches, à Douchy-les-Mines. Y sont présents un siège administratif, un centre logistique ainsi qu'un CVE (Centre de Valorisation Énergétique).

Mais, le SIAVED est avant tout un acteur incontournable de l'environnement du territoire depuis **1973**. En **48 ans**, il s'est perfectionné, modernisé et a pris un rythme de croisière similaire à celui d'une machine bien rodée.

Il collecte, traite et valorise les déchets de près de **300 000 habitants**. Cela représente en 2020, **220 635** tonnes de déchets, dont **205 832** tonnes produites par les habitants (soit **698,80** kg/hab/an) et **14 803** tonnes produites par les professionnels. Il regroupe **113 communes** réparties sur 3 intercommunalités :

- **la Porte du Hainaut (CAPH) :**
47 communes,
- **le Caudrésis-Catésis (CA2C) :**
46 communes,
- **le Cœur d'Ostrevent (CCCO) :**
20 communes.

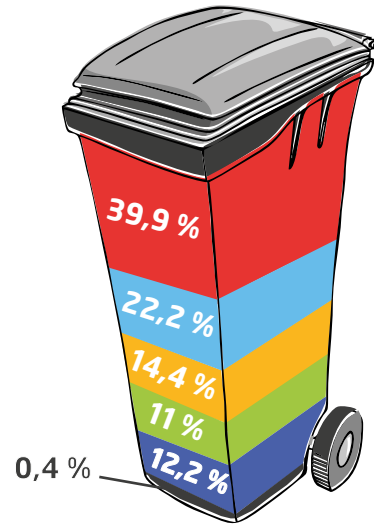


294 552
habitants

698,80 kg
de déchets produits
par hab/an



220 635
tonnes de déchets
traitées par
le SIAVED



205 832
tonnes de déchets
produites par
les habitants

- 39,9 %** Ordures Ménagères
- 22,2 %** Déchèteries (hors déchets verts et encombrants)
- 14,4 %** Collecte sélective
- 11 %** Déchets verts
- 12,2 %** Encombrants
- 0,4 %** Amiante

Construction de l'usine
d'incinération

Mise en place de la collecte sélective des
déchets ménagers dans 50 communes du
Cambrésis, Denaisis et Douaisis

L'usine d'incinération devient
un Centre de Valorisation
Énergétique (CVE)

1973

1977

1994

2000

2003

2005

Création du syndicat Intercommunal à
vocation spécifique : Le SIRIEOM

Le SIRIEOM devient le SIRDHIM

Le SIRDHIM devient le SIAVED

Transfert de la compétence "Collecte des
Déchets Ménagers et Assimilés"
de 2 intercommunalités (CAPH et CA2C)

Création du Service Prévention
sous le nom «Boréal»

Lauréat de l'appel à projets "Territoire Zéro
Déchet, Zéro Gaspillage"

Inauguration du nouveau siège
administratif du Syndicat

2010

2014

2016

2017

2019

Inauguration du Réseau de
Chauffage Urbain de
Douchy-Les-Mines

Obtention de la norme
"Iso 50 001" pour le CVE

Les compétences

Sensibilisation et Tri des déchets



Le SIAVED a été lauréat de l'appel à projet **Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage (TZDZG)** de 2016 à 2019. À la suite de ce label, lancé par le ministère de l'Environnement, le SIAVED a choisi de poursuivre son engagement dans une **démarche de réduction des déchets et de leur toxicité**, en créant un service **Sensibilisation et Prévention des Déchets**. Sur le terrain, ce service agit dans les écoles, les restaurants scolaires, les hôpitaux, les cimetières, les marchés... avec des actions emblématiques comme le compostage individuel ou collectif et l'opération Poules Régionales.

Résultat des actions : la quantité d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) a chuté de **6 %** et celle des Déchets Ménagers Assimilés (DMA) a baissé de **1 %** depuis 2011.

Les chiffres du service Sensibilisation et Prévention des déchets page 41

Collecte

La collecte des **Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)** comprend les déchets ménagers et les matières recyclables telles que le papier/carton, le plastique, le verre et le métal. Elle est assurée dans **93 communes** (CAPH et CA2C), soit respectivement **158 754 et 64 841 habitants**. Des actions de sensibilisation sont menées auprès des usagers afin de les aiguiller sur les bons gestes de tri. Un réseau de **16 déchèteries** réparties sur les **3 intercommunalités adhérentes** aide aussi les usagers pour évacuer leurs gravats, leurs déchets verts, leurs ferrailles...



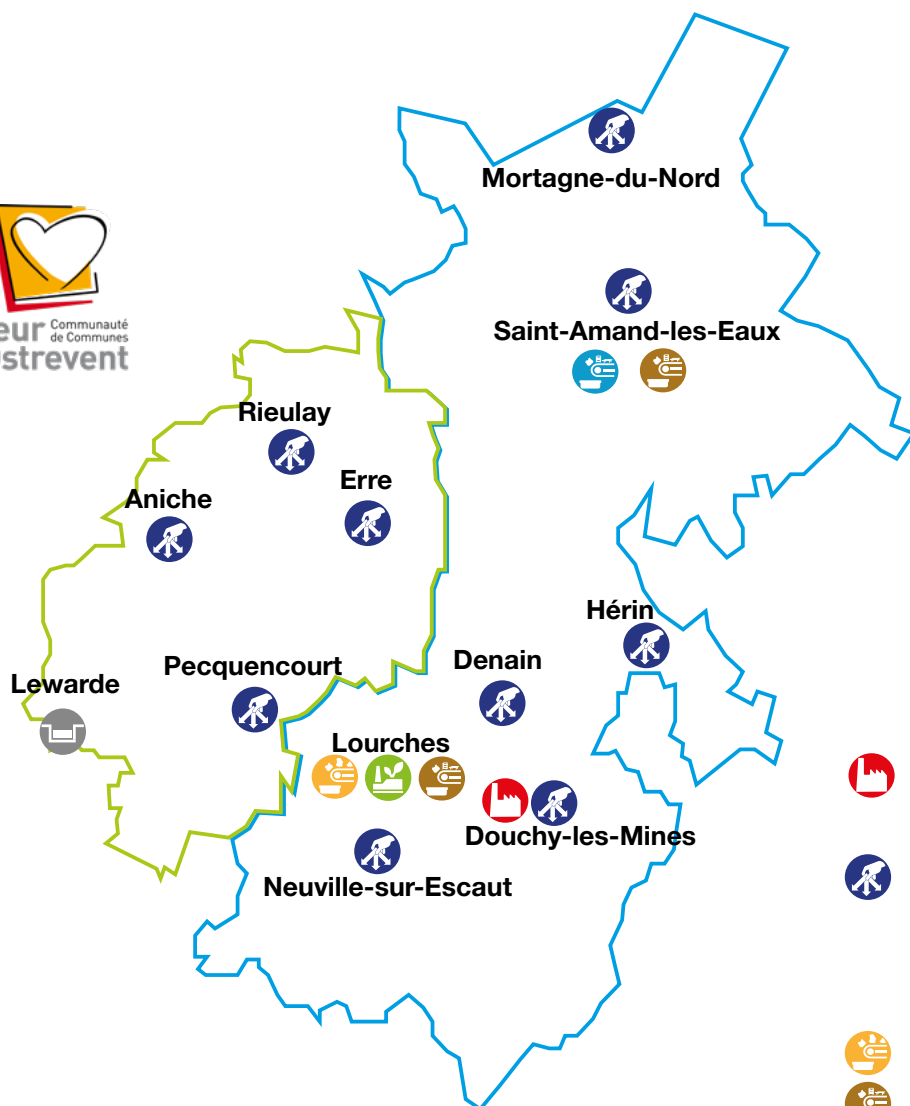
Les chiffres du service collecte page 47

Traitement et valorisation

Les habitants des 113 communes adhérentes peuvent compter sur le SIAVED pour traiter et valoriser leurs Déchets Ménagers et Assimilés (DMA). **4 filières** sont opérationnelles :



- tous les emballages ménagers ou encore tout ce qui arrive dans les déchèteries (emballages en carton, verre, plastique, aluminium, acier...) sont recyclés pour une **valorisation matière**,
- les déchets verts (gazon, branches, feuilles mortes) sont compostés dans des unités spécialisées pour une **valorisation organique**,
- l'incinération des ordures ménagères et des déchets hospitaliers font l'objet d'une **valorisation énergétique** (avec production de chaleur et d'électricité) **et matière** (résidus d'incinération : mâchefers, REFIOM...),
- les **déchets non valorisables** (gravats, rebuts des déchèteries, amiante...) et non dangereux partent dans des centres privés de stockage ou de traitement.










294 552 habitants

LES INSTALLATIONS DU SIAVED

-  Centre de Valorisation Énergétique (CVE)
-  Déchèterie (sauf Saint-Amand-les-Eaux, mise à disposition)

LES INSTALLATIONS PRIVÉES

-  Centre de tri des emballages
-  Centre de tri des encombrants
-  Quai de transfert
-  Plateforme de compostage
-  Installation de Stockage des Déchets Non-Dangereux (ISDND)





La synthèse des flux entrants pour le traitement et la valorisation

Chiffres arrondis

Collecte à domicile et en apport volontaire



Collecte sélective *

 **29 410 T** (p 65)

* tonnages traités CAPH, CA2C et CCCO

Encombrants collectés à domicile sur appel

 **3 120 T** (p 64)

Ordures Ménagères Résiduelles et Déchets Ménagers Banals

 **82 208 T *** (p 61)

* traitement pour la CAPH, la CA2C et la CCCO

Déchets verts à domicile* (CAPH/CA2C) et en porte-à-porte (CCCO)

 **7 143 T** (p 64)

* collecte exceptionnelle en période de confinement

Encombrants

 **21 890 T** (p 53)

Déchets verts

 **15 466 T** (p 53)

Autres déchets

 **45 716 T** (p 53)

Déchets hospitaliers

 **5 615 T** (p 61)

Déchets des professionnels et autres collectivités

 **9 188 T** (p 61)

Amiante collecté à domicile sur appel

 **880 T** (p 51)

220 635 T
traitées par le SIAVED
dont
205 832 T
produites par les
habitants

(sans les déchets hospitaliers et ceux des professionnels et des autres collectivités)

Collecte en déchèterie



Autres collectes



Verre
11 761 T
dont

11 761 T valorisation matière (p 65)

Propres et secs (p 65)

17 649 T

dont

14 306 T valorisation matière

3 343 T valorisation énergétique (p 65)

268 T valorisation matière
63 T valorisation énergétique (p 61)
2 789 T enfouissement (p 64)

72 285 T * valorisation énergétique (p 61)
9 923 T enfouissement (p 64)

* dont 21 T issues des adhérents et
incinérées à Écovalor (Saint-Saulve)

7 143 T valorisation matière (p 64)

4 132 T valorisation matière
2 921 T valorisation énergétique (p 61)
12 897 T enfouissement (p 64)
1 940 T gérées par la société Malaquin
(p 53)

15 466 T valorisation matière (p 53)

45 716 T valorisation matière

5 615 T valorisation énergétique (p 61)

9 094 T valorisation énergétique (p 61)
94 T valorisation matière * (p 48)

* cartons des commerçants

880 T enfouissement (p 64)

Synthèse



Total valorisation
énergétique :

93 321 T :

en électricité : 38 558 MWh (p 62)

et en chaleur : 18 789 MWh (p 62)



Total valorisation
matière :

98 886 T

+ Mâchefers et REFIOM :

22 770 T (p 62)



Total enfouissement en
ISDND :

26 489 T (p64)



L'institution

Chaque collectivité adhérente désigne ses représentants auprès du SIAVED : 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour chaque collectivité adhérente, 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par tranche de 15 000 habitants. La durée de leur mandat est identique à celle de leur mandat de conseiller municipal.

Le Bureau Syndical



Le Bureau Syndical est la représentation restreinte du SIAVED. Son rôle est de préparer le travail du **Comité Syndical** et notamment de rédiger les questions qui lui sont soumises pour vote. À sa tête se trouve le Président, entouré de 9 Vice-président(e)s, et de 2 conseillers délégués. Ce groupe est l'émanation des **3 intercommunalités adhérentes** au SIAVED :

- la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut (CAPH),
- la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis (CA2C),
- la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent (CCCO).

Le Comité Syndical

C'est la **2^{ème} entité décisionnelle** du SIAVED, avec **27 délégués titulaires** et autant de suppléants. Il a été renouvelé le 24 septembre 2020, dans la foulée des élections municipales. Ce comité se réunit au moins une fois chaque trimestre (5 comités en 2020), en séance publique. Les délégués titulaires ont été dotés de tablettes pour diminuer l'utilisation de papier lors du suivi des dossier et faciliter le relais de l'information.

Ses compétences sont multiples :

- **questions budgétaires** (Débat d'Orientation Budgétaire, vote du budget et du compte administratif),
- **suivi des contrats d'exploitation** des différents outils du Syndicat,
- **gestion générale** (hors délégation spécifique du Président, marchés publics, ressources humaines),
- **vote des délibérations.**

Les commissions

Le Comité Syndical a également constitué des commissions afin de réfléchir aux **grandes orientations et projets**. Composée d'un ou plusieurs Vice-président(s), chaque commission se voit attribuer un sujet précis. Elles préparent les dossiers présentés aux délégués, et sont au nombre de 6 :

- **Centre de Valorisation Énergétique – DASRI,**
- **Déchèteries,**
- **Sensibilisation et Prévention des Déchets,**
- **Collecte des Déchets Ménagers et Assimilés,**
- **Tri,**
- **Finances – Prospectives Financières.**

Le Président

Charles LEMOINE
Président du SIAVED
Maire de Roelux



Le Président prend l'ensemble des décisions dans les domaines de compétences attribuées par le Comité Syndical. Cela va des **contrats, conventions et marchés publics** aux **actions en justice** intentées au nom du SIAVED en passant par les **dépôts de permis de construire** ou d'**autorisation d'exploiter** pour les installations classées, les **demandes de subventions** ou la **réalisation d'emprunts** pour le financement des investissements prévus par le budget et gestion des opérations financières.

Les Vice-président(e)s et Conseillers Délégués

1^{er} Vice-président



Jean-Michel
DENHEZ
Maire de
Lieu-Saint-Amand

2^{ème} Vice-président



Alain
GOETGHELUCK
Maire de Caullery

3^{ème} Vice-président



Éric
GOUY
Maire de Loffre

4^{ème} Vice-président



Michel
VENIAT
Maire de
Douchy-les-Mines

5^{ème} Vice-président



Didier
MARECHALLE
Maire de
Busigny

6^{ème} Vice-président



Jean-Claude
DENIS
Adjoint au
Maire d'Aniche

7^{ème} Vice-présidente



Anne-Lise
DUFOUR-
TONINI
Maire de Denain

8^{ème} Vice-président



Daniel
BLAIRON *
Maire de Quiévy
* décédé le 16 octobre 2020

9^{ème} Vice-présidente



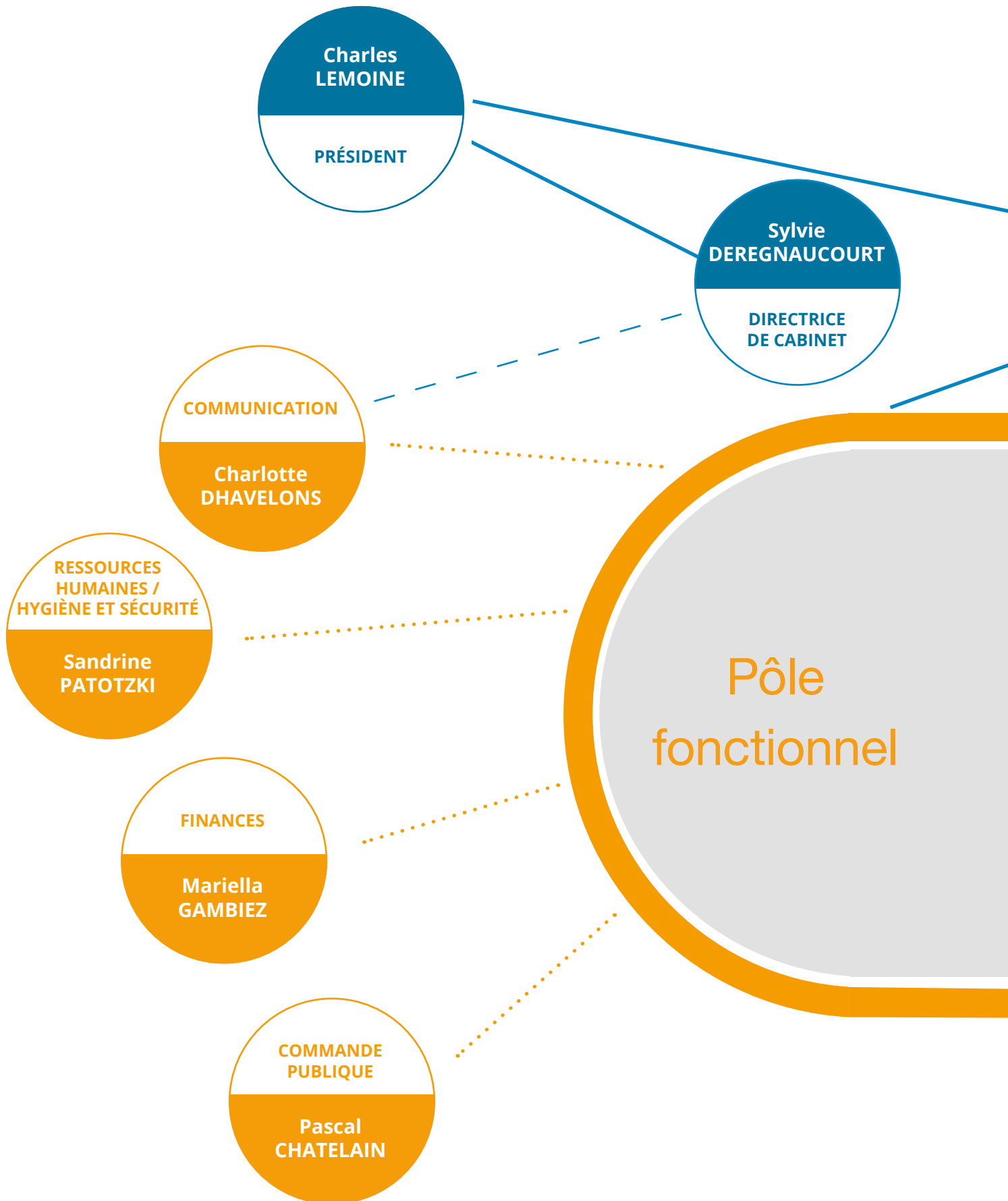
Marie-Hélène
LEROY
Adjointe au Maire
d'Auberchicourt

Conseillers Délégués



Jean-Marie
LECERF
Maire de Thiant

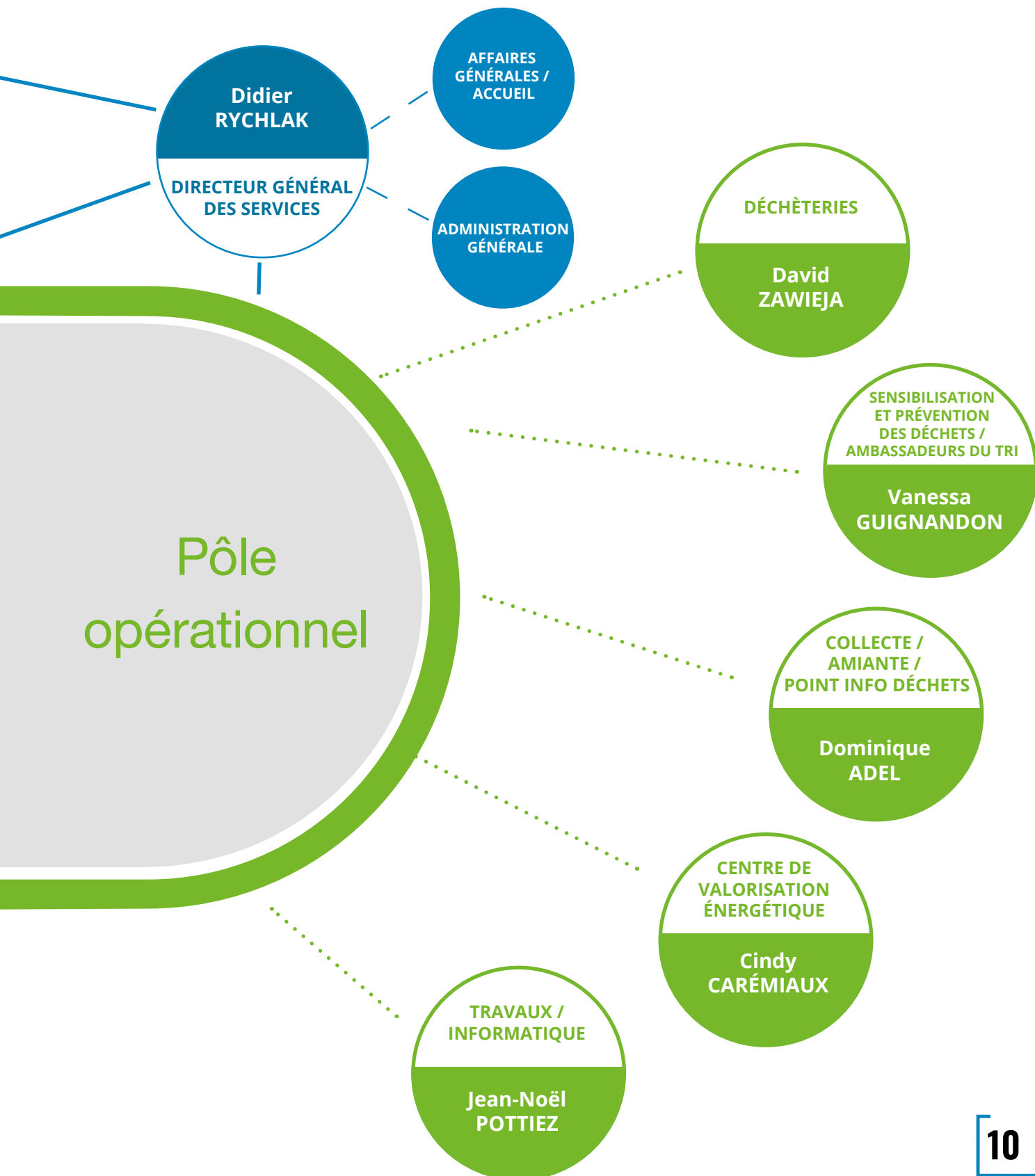
Jacques
DUBOIS
Maire de Nivelles





Effectif au 31/12/2020 :

76 agents permanents





La Sensibilisation et Prévention des Déchets

Lauréat de l'appel à projet national « **Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage** » lancé par le ministère de l'Environnement en 2016, le SIAVED s'est lancé dans une démarche audacieuse de réduction des déchets et de leur toxicité.

Dans la continuité du label, le SIAVED a créé le service **Sensibilisation et Prévention des Déchets** et a continué les actions en faveur de la santé et de l'environnement.

La démarche du SIAVED globale s'articule sur **3 axes** :

- **Réduire** toutes les sources de gaspillage,
- **Promouvoir** une seconde vie aux produits,
- **Recycler** tout ce qui peut l'être.

Pour ce faire, le SIAVED multiplie les actions de prévention dans de multiples domaines (écoles, particuliers, collectivités) et pour tous les âges.



13
grandes
thématiques



- 1 %
Déchets Ménagers
et Assimilés (DMA)
depuis 2011



1 594
composteurs vendus



- 6 %
Ordures Ménagères
Résiduelles (OMR)
depuis 2011



1 600
poules adoptées



- 3,9 %
Ordures Ménagères
Assimilées (OMA)
depuis 2011





Les thématiques de sensibilisation



1

Le compostage individuel

Le SIAVED finance à 75 % l'achat de composteurs en bois pour les habitants de son territoire. En plus de réduire la production de déchets de cuisine et de jardin, on produit du compost de qualité.

Plus d'infos page 42

Le SIAVED accompagne les établissements volontaires pour mettre en place des sites de compostage collectif afin de valoriser les déchets de cuisine et de jardin.

Plus d'infos page 42

2

Le compostage collectif



3

Le compostage en cimetière

Le SIAVED a installé des composteurs dans les cimetières des communes du territoire et a formé les agents communaux au compostage des déchets verts et à la gestion écologique de ces sites.

Plus d'infos page 42



4

Le broyage des déchets verts

8 opérations de broyage des déchets de taille et d'élagage ont été réalisées sur le territoire.

Plus d'infos page 42

43 familles ont été accompagnées en 2020 dans la réduction de leurs déchets du quotidien. Pour que les familles puissent réussir ce défi, le SIAVED a proposé notamment des kits, des ateliers...

Plus d'infos page 43

5

Les familles Zéro Déchet



6

Les marchés Zéro Déchet

De nombreux déchets ne sont pas triés sur les marchés. Le SIAVED sensibilise les habitants et les commerçants, et propose des solutions pour faciliter le tri.

Plus d'infos page 44

Il est possible d'adopter les bons gestes, même pour les commerçants : favoriser les produits en vrac, ne pas proposer de sacs systématiquement... C'est pourquoi, le SIAVED les accompagne dans cette démarche.

Plus d'infos page 44

7

Les artisans / commerçants Zéro Déchet



8

Le label «Commune Zéro Déchet»

Dans l'esprit des Villes et Villages Fleuris, le Syndicat a créé un label "Commune Zéro Déchet" pour les communes du territoire qui souhaitent s'investir avec leurs habitants dans la réduction des déchets.

Plus d'infos page 44



9

Les ateliers des savoir-faire

Le SIAVED propose divers ateliers aux habitants pour réduire leurs déchets et leur toxicité : Repair' Cafés, ateliers de fabrication de produits d'entretien naturels, vermicompostage...

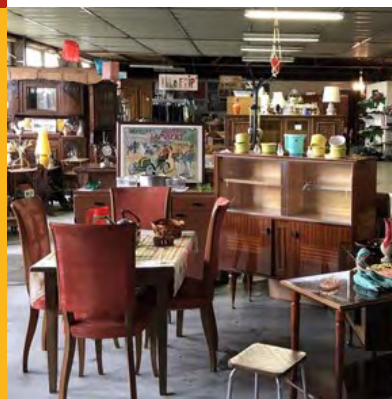
Plus d'infos page 44

Une réflexion est engagée sur la promotion du réemploi et sur la mise en place d'un réseau de recycleries sur le territoire.

Plus d'infos page 44

10

Le réemploi



11

La santé environnementale

Le Syndicat sensibilise aux relations entre environnement et santé en informant sur les dangers d'une exposition aux substances toxiques du quotidien et sur les alternatives envisageables.

Plus d'infos page 45

Chaque année, de plus en plus de poules de race locale trouvent un foyer grâce au SIAVED. Une aubaine pour la réduction des déchets de cuisine, et une façon ludique de se fournir en oeufs.

Plus d'infos page 45

12

L'opération Poules Régionales



13

La lutte contre le gaspillage alimentaire

De nombreuses actions sont menées chaque année contre le gaspillage alimentaire : animations, accompagnement d'établissements, d'EHPAD, ou encore d'écoles...

Plus d'infos page 45

Les Ambassadeurs du Tri



6 248 bacs vérifiés en amonts de collecte

912 personnes sensibilisées

Bilan des actions

Depuis 2018 sur la CAPH et 2019 sur la CA2C, les **Ambassadeurs du Tri** (ADT) sensibilisent les usagers aux bons gestes de tri. De par l'étendue du territoire et de la sensibilisation à mener, ils sont désormais **4 agents** (dont un coordinateur), et ont intégré le service Sensibilisation et Prévention des Déchets.

Sur les **4 659** bacs contrôlés de collecte sélective sur La Porte du Hainaut lors des amonts de collecte, **14 %** des foyers n'avaient aucune erreur de tri, **69 %** avaient des « erreurs acceptables » et **17 %** n'ont pu être collectés, car les bacs étaient mal triés.

Pour le Caudrésis-Catésis, **1 589** bacs ont été contrôlés. Les bons gestes sont estimés à **22 %**, les erreurs acceptables à **67 %** et les refus de collecte à **10 %**.

Toutes les consignes de tri sont disponibles sur le site Internet : <https://www.siaved.fr>.

Les chiffres des ambassadeurs page 46

Covid-19 : impact sur l'activité du service

En raison des **exigences sanitaires** imposées par la pandémie, de nombreuses actions organisées par le SIAVED ont été **annulées** (ateliers et formations, Repair'Cafés, actions de sensibilisation des Ambassadeurs du Tri...). De ce fait, pour mener au mieux ses missions, le service **Sensibilisation et Prévention des Déchets** s'est adapté.

Il a fallu repenser tout le système de communication avec les habitants en multipliant les **tutoriels** et les **visioconférences**.

La 2^{ème} session des Familles Zéro Déchet a aussi été décalée et a été lancée en septembre.

Des permanences ont également été mises en place pour permettre aux habitants de continuer à recevoir leurs composteurs en bois.



La collecte des déchets

Le SIAVED assure la **collecte en porte-à-porte** des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), des emballages (plastique, carton, métal), des papiers journaux/revues/magazines (PJRM), du verre et des encombrants dans **93 communes** (CAPH et CA2C), soit **223 595 habitants**.

Les habitants disposent de **3 bacs** pour réaliser le tri : un pour le verre, un pour les emballages/papiers et un pour les Ordures Ménagères Résiduelles.

Certaines résidences ou quartiers sont équipés de **bornes d'apport volontaire enterrées** également disponibles pour les 3 flux. Dans ce cas, les usagers utilisent des sacs de précollecte, fournis par le SIAVED, pour se rendre aux

bornes. L'ensemble du territoire est également équipé de **cloches à verre**.

Les **collectes devant le domicile et sur rendez-vous** des **encombrants** et de l'**amiante** permettent un service de qualité et de proximité pour les habitants.

Le service collecte est composé de **2 pôles** :

- **un pôle opérationnel** pour organiser les collectes, réparer et livrer des bacs, évacuer l'amiante...
- **un pôle information** pour renseigner les habitants : modes de collecte, réclamations, conseils...



223 595

habitants
concernés



608 852

emballages collectés
en kiosques



88 359

tonnes de déchets
collectées



13 384

livraisons
et réparations
de bacs

Covid-19 : l'évolution de la gestion du service

L'année 2020 a été fortement marquée par la **crise sanitaire**. Le SIAVED a maintenu le service à la population avec l'aide de ses partenaires. Ainsi, la **collecte en porte-à-porte et en apport volontaire** des **ordures ménagères** et de la **collecte sélective** n'a subi aucune perturbation.

En début de crise, et pour permettre aux collecteurs d'adapter les mesures obligatoires d'éloignement entre les équipiers, les **collectes de verre** ont été ponctuellement suspendues durant une à trois semaines en fonction des secteurs. La **collecte des encombrants** sur rendez-vous a été arrêtée durant 5 semaines et les rendez-vous pour l'**enlèvement d'amiante** durant 2 mois.

Les deux **kiosques à verre** ont été fermés durant 24 semaines (du 17 mars au 28 juin et du 30 octobre au 31 décembre).

Concernant le **service bacs**, le maintien d'un service minimum a été mis en oeuvre dès le début du confinement pour livrer les usagers qui n'avaient plus de bacs mais les opérations d'échanges et de réparations ont été suspendues durant 12 semaines.

Dans le même temps, pour répondre aux difficultés des habitants à se débarrasser de leurs **déchets de jardin** avec la fermeture des déchèteries, des **collectes exceptionnelles en porte-à-porte** ont été organisées à raison de deux ramassages sur la CAPH (en avril et en mai) et d'un ramassage sur la CA2C (en avril).



La collecte en porte-à-porte, sur appel et en apport volontaire

Trois poubelles, de couleurs différentes, sont mises à disposition des usagers :

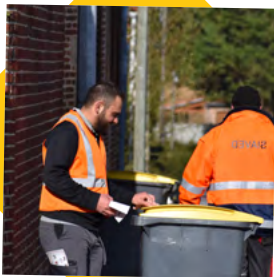
- pour les **OMR** (Ordures Ménagères Résiduelles),
- pour les **emballages recyclables** : plastique, carton, métal et PJRM (Papiers, Journaux, Revues, Magazines),
- pour le **verre**.

Ajoutons au dispositif de collecte les **bornes d'apport volontaire enterrées** qui sont installées dans certaines résidences ou quartiers. Des **cloches à verre** sont installées un peu partout par le SIAVED.

S'y ajoutent les ramassages des **encombrants** et l'**amiante** qui se font devant le **domicile** après une prise de rendez-vous auprès des services dédiés :

- pour les **encombrants** : au 0 969 391 089 (appel non-surtaxé). La plateforme téléphonique est gérée par Sofratel, elle-même mandatée par SUEZ. Cette dernière est le prestataire retenu par le SIAVED dans le cadre du marché de collecte.
- pour le ramassage des **produits amiantés** (sur tout le territoire) : au 03 27 43 44 45 ou par mail (amiante@siaved.fr). Ce service est géré directement par le SIAVED.





La livraison et réparation de bacs sur la CAPH et la CA2C

L'équipe du service « bacs » a pour mission d'assurer **la livraison et l'entretien des poubelles** mises à disposition des usagers pour la CAPH et la CA2C. Dans les ateliers, les agents reconditionnent les bacs encore utilisables et préparent ceux qui ne le sont plus pour leur valorisation. Dans leurs attributions, il y a aussi la **gestion des points d'apports volontaires** : kiosques à verre, cloches à verre et bornes enterrées. Les **kiosques à verre** sont installés à Denain (hypermarché Carrefour) et à Bellaing (hypermarché E.Leclerc).

13 384 bacs :

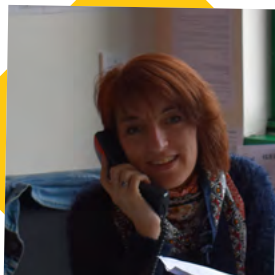
2 696 repris

5 858 livrés

4 830 réparés

Le SIAVED s'occupe en régie de l'entretien et des interventions de ces installations depuis 2 ans et demi. À cela s'ajoutent la livraison, réparation et reprise des bacs lors des opérations « **Révis'ton bac** » et la distribution de **14 384 rouleaux de sacs jaunes** sur **4 633 adresses** uniquement sur la ville de **Saint-Amand-les-Eaux**.

Les chiffres du service bacs page 50



L'information

Le Point Info Déchets (PID) comprend **3 agents** dont la mission est de renseigner par **téléphone** ou par **voie informatique** les usagers sur la collecte des déchets et les services proposés par le SIAVED (informations sur les manifestations, achats de composteurs, horaires des déchèteries...). Ils sont des **relais avec le public**. Ils gèrent également toutes les **réclamations** et les **demandes d'intervention** sur les bacs (renouvellements éventuels, réparations, nouvelles dotations...).

Ils assurent également le **relais** entre les communes, les usagers et les prestataires de service concernant les travaux, les manifestations, les problèmes de stationnement...

Plus d'infos sur le PID page 50

Projet de centre de tri

Dans le cadre d'une « étude territoriale sur l'adaptation des centres de tri sur le territoire du SIAVED à l'évolution des consignes de tri » en 2018, **la synergie avec les territoires voisins** a été évoquée dans les différents scénarii. Ces derniers ont été déclinés en prenant en compte différents syndicats et collectivités du bassin de vie du Valenciennois/Hainaut ayant notamment la compétence collecte, à savoir le Cœur d'Ostrevent, Valenciennes Métropole, le Pays solesmois...

L'étude territoriale a démontré que les centres de tri existants sur le bassin de vie seront obsolètes et que la mise en conformité du process pour répondre aux nouvelles consignes de tri serait trop onéreuse. De ce constat a été décidé de **construire un centre de tri multi-matériaux de 33 000 tonnes** pour le périmètre du SIAVED et de ses territoires voisins, avec une **capacité maximale de 50 000 tonnes** pour l'installation.

En février 2020, le SIAVED a créé un **groupement de commande** SIAVED - Valenciennes Métropole - Pays Solesmois pour le lancement d'un marché de conception, réalisation, exploitation et maintenance (CREM) d'un centre de tri d'une **capacité de 33 000 tonnes par an en 2 postes à Douchy-les-Mines**.

Le planning global du projet étant soumis aux délais de conception du centre de tri, l'objectif fixé par le SIAVED est un **passage à l'extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2023**.



Les déchèteries

Le SIAVED met à la disposition des usagers un **réseau de 16 déchèteries** qui permettent un bon maillage sur l'ensemble du territoire couvert par le Syndicat.

Pour accéder à ces déchèteries, il faut obligatoirement être en possession du **Pass' Déchets**. Rappelons que **l'amiante** n'est plus accepté depuis 2019 en déchèteries.

Des conventions d'accès à certaines déchèteries existent également entre le SIAVED et plusieurs intercommunalités limitrophes :

- accès à la déchèterie de Saint-Aubert (SIAVED) pour les habitants de Montrécourt et Saulzoir (Pays Solesmois),

ainsi que de Villers-en-Cauchies (Communauté d'Agglomération de Cambrai),

- l'accès à la déchèterie d'Hérin (SIAVED) pour les habitants de Prouvy et Rouvignies (Valenciennes Métropole),
- l'accès aux déchèteries de Valenciennes Métropole pour les habitants d'Escautpont (SIAVED),
- l'accès à la déchèterie de Beuvrages (Valenciennes Métropole) pour les habitants de Raismes (SIAVED).

Le règlement, les horaires des déchèteries et la liste des déchets autorisés sont consultables en ligne sur <https://www.siated.fr>.



16
déchèteries



78 009
Pass' Déchets
distribués
depuis 2016



83 073
tonnes de déchets
collectées en
déchèteries



12
éco-organismes
et organismes
de valorisation



90 %
des tonnages
valorisés





Les éco-organismes et organismes de valorisation

Pour l'ensemble de filières de déchets, le SIAVED collabore avec différents éco-organismes et organismes de valorisation :



Emballages et papiers : Issu de la fusion d'Éco-emballages et d'Écofolio, **Citéo** a été créé afin d'améliorer le recyclage des emballages et des papiers de la collecte sélective et réduire l'impact environnemental.



Déchets d'Équipement Électronique et Électroménager (D3E) : Éco-Systèmes, organisme à but non lucratif agréé pour la collecte et le recyclage des appareils électriques et électroniques usagés récupérés dans les déchèteries, a pour but de réduire l'empreinte écologique des D3E.



Piles et batteries : Sous agrément d'État, **Corepile** assure la collecte et le recyclage des piles et petites batteries. L'objectif est de contribuer à un taux de collecte de 45 % pour atteindre 50 % à l'horizon 2021.



Textiles : Société coopérative, **le Relais** collecte et recycle textile et petite maroquinerie. Son objectif majeur est de créer un maximum d'emplois durables sur le territoire, au travers de ses 14 centres de tri conventionnés Eco TLC.



Huiles minérales : Oilco collecte et recycle huiles usagées et carburants. 10 litres d'huile usagée permettent de récupérer en moyenne 7 litres d'huile de base recyclée.



Meubles : La mission d'**Éco-mobilier** est d'offrir une seconde vie au mobilier et matelas usagés. L'objectif est le zéro enfouissement pour 2023.



Déchets Diffus Spécifiques (DDS) : Éco-DDS se préoccupe des Déchets Diffus Spécifiques tels que peintures et solvants, issus des produits du bricolage et d'entretien (liquide, solide, pâteux ou gazeux).



Pneus : Société anonyme, **Aliapur** est la filière de référence dans la valorisation des pneus usagés.



Lampes : La société **Recylum** collecte et recycle les lampes usagées, processus financé par l'éco-contribution que chacun paie en achetant une lampe neuve.



Radiographies : Société privée, **Recycl-M** traite les radiographies. Le polyester récupéré part vers un circuit de valorisation, et l'argent sert à enduire les connecteurs informatiques des nouvelles batteries ou des panneaux solaires.



Huiles de friture : Quatra Oilobox est spécialisée dans les huiles alimentaires et graisses de friture usagées. L'huile végétale usagée devient du biodiésel et les résidus de friture deviennent du biogaz.



Cartouches d'encre : Indépendant des fabricants, **LVL** favorise le réemploi des cartouches d'encre vides d'imprimantes et copieurs.

Travaux



- **Mise en conformité** des déchèteries de :
 - Mortagne-du-Nord du 12 octobre à l'horizon 2021,
 - Aniche du 21 octobre 2019 au 15 mai,
 - Erre du 15 juin au 8 octobre.
- **Travaux d'entretien courants** pour les déchèteries de :
 - Caudry,
 - Walincourt-Selvigny.
- Installation des premiers **panneaux d'information électroniques** sur les déchèteries suivantes :
 - Hérin : 2 novembre,
 - Mortagne : 21 décembre,
 - Aniche : 10 juillet,
 - Erre : 8 octobre.

Changement du système de gestion du panneau de Walincourt-Selvigny, installé en 2019 (effectif au 1^{er} janvier 2021).

Les autres déchèteries seront équipées en 2021 et 2022.

- Installation de la nouvelle **signalétique** à :
 - Hérin : 23 septembre,
 - Aniche : 18 mai,
 - Erre : 8 octobre,
 - Pecquencourt : 1^{er} juillet.

Les autres déchèteries seront équipées en 2021 et 2022.

Covid-19 : les dispositions en déchèteries

Avec la situation sanitaire, le SIAVED a pris des mesures inédites afin d'assurer la sécurité des habitants et de son personnel.

1^{er} confinement (17 mars au 11 mai) :

Les déchèteries du Syndicat ont **fermé leurs portes** le **16 mars**.

La réouverture a été graduelle :

- aux mairies et professionnels sur rendez-vous le **22 avril**,
- aux habitants le **29 avril** avec des horaires spéciaux (du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00),
- reprise des horaires habituels le **19 mai**.

Ces mesures font suite aux autorisations de la Préfecture. Avec une importante fréquentation, cette reprise progressive des déchèteries s'est déroulée avec l'application de **protocoles sanitaires** (masques/gants, pas d'intervention des agents, pas de prêt de matériel...).

2nd confinement (30 octobre au 15 décembre) :

Les déchèteries sont restées **ouvertes aux horaires habituels**, mais toujours avec des **consignes sanitaires strictes**.



Le traitement des déchets

La mission majeure et historique du SIAVED est d'assurer intégralement le **traitement des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)** des 113 communes de son territoire, soit pour près de 300 000 habitants.

Quatre filières de valorisation étayent le dispositif :

- **la valorisation matière** de tous les emballages ménagers, qu'ils soient en carton, en verre, en plastique, en métal (aluminium et fer) et des déchets apportés en déchèteries,
- **la valorisation énergétique** par incinération au CVE de Douchy-les-Mines des ordures ménagères non recyclables et des **DASRI** (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux). La combustion permet de produire de l'électricité et de la chaleur,
- **la valorisation organique** : c'est le compostage des déchets verts,
- les déchets dits ultimes ou non valorisables (gravats, encombrants, refus de tri...) qui ne rentrent pas dans les trois processus précédents terminent dans des **Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND)**.



93 300

tonnes de déchets
incinérées au CVE (p 64)



5 615

tonnes de DASRI
traitées au CVE



18 789

Mégawatt-heures (MWh)
de chaleur produits



19 755

tonnes de mâchefers
produites (p 61)



38 558

Mégawatt-heures (MWh)
d'électricité produits



3 015

tonnes de REFIOM
produites (p 65)





Le Centre de Valorisation Énergétique

Le CVE (Centre de Valorisation Énergétique) a été construit en **1977** à Douchy-les-Mines sur le site d'une ancienne décharge. Cette usine, propriété du SIAVED, a été radicalement modernisée au fil du temps, notamment en **2004**. Ce site ultra-performant a pour vocation de valoriser les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) et les produits hospitaliers usagés appelés par les professionnels les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI).

Les DMA et DASRI, déchets non recyclables ou non compostables, sont détruits par incinération et permettent de produire de la vapeur d'eau :

- environ **90 %** de la vapeur produite par la combustion est envoyée dans un Groupe Turbo Alternateur qui permet de produire de l'**électricité (depuis 2004)**,
- les **10 %** restants deviennent de l'eau chaude distribuée via les canalisations du réseau dans les radiateurs des foyers et bâtiments.

En 2020, l'incinération de **93 300** tonnes de déchets a généré **265 767** tonnes de vapeur. Cette chaleur produite est injectée dans le Réseau de Chauffage Urbain (RCU) de Douchy-les-Mines, et le reste pour les installations du SIAVED (<1%). Quant à l'électricité produite, la majeure partie a été revendue à EDF, le reste ayant été utilisé en auto-consommation sur le site du CVE et le siège administratif.

Au SIAVED, rien ne se perd tout se recycle. La preuve :

38 558 MWh d'électricité
dont **80 %** vendus à EDF et **20 %** pour le CVE

18 789 MWh de chaleur

Les résidus d'incinération sont valorisés et produisent des **mâchefers** (utilisés en techniques routières) et des **REFIOM** (utilisés en soutènement et remblais dans les mines de sel).

19 755 T de mâchefers, 3 015 T de REFIOM





73,4 % de performance énergétique

La performance énergétique

Le CVE est considéré comme une installation à haute performance énergétique car son résultat d'évaluation réalisée en application des arrêtés officiels est supérieur à **73,4%** de performance.

Le calcul de la performance, selon la formule des Douanes, détermine la performance énergétique globale de l'installation en divisant le chiffre des énergies sortantes (production d'électricité et de chaleur) par celui des énergies entrantes (déchets).

Le SIAVED a un score de plus de **0,65** depuis 2015.

L'évolution de la performance énergétique page 62



Les mesures environnementales

Pour se situer dans le respect des normes réglementaires drastiques, le SIAVED a mis en place tout un ensemble de **contrôles**. Avant la sortie en cheminée, des **analyses** sont réalisées en continu et enregistrées pour vérifier que les polluants ont bien été éradiqués (notamment pour les dioxines). En même temps, des mesures sont menées en semi-continu pour mesurer l'**impact environnemental** du CVE et d'autres ponctuellement à la cheminée (air ambiant, sol...).

Le système de traitement instauré par le SIAVED pour épurer les fumées rejetées dans l'atmosphère est performant. Les résultats sont tous **en-dessous des seuils réglementaires**. On peut trouver toutes ces données sur le site web du SIAVED (<https://www.siaved.fr>).

Les résultats des mesures page 63



Les travaux réalisés au CVE

- Mise en place d'un **retourneur de palettes** sur la chaîne DASRI,
- Remplacement des **2 ponts roulants**,
- Optimisation du rendement de la **turbine** (remplacement tuyères et nids d'abeilles),
- Remplacement des **murs ventilés** d'un four et mise en place de **sondes de température** pour suivre la température à l'intérieur des fours.



Les projets en cours pour 2021

- Démarrage des **travaux de VRD** en janvier 2021 pour une fin au 1^{er} trimestre 2022,
- Démarrage travaux **extension bâtiment et fosse** en février 2021 pour une durée de 12 mois,
- Démarrage **travaux bâtiment** et **process RCU Denain** en février 2021 pour une mise en service au 1^{er} janvier 2022,
- Optimisation des **aérocondenseurs** en avril 2021,
- Remplacement des **analyseurs multigaz** au 2^{ème} semestre 2021.

Covid-19 : la gestion au CVE

Pendant le **1^{er} confinement**, le Centre de Valorisation Énergétique a valorisé les déchets **24h/24, sans interruption**. Pour cela, des **aménagements de travail** ont entraîné l'instauration jusqu'au 4 mai d'un roulement des équipes. Des **dispositions sanitaires** ont contribué à limiter les risques de contamination dans les locaux. La chaîne du CVE étant automatisée, il n'y a pas de manipulation humaine.

Ces mesures ont permis au Syndicat de soutenir la région Île-de-France et de Reims, où les centres de gestion des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) étaient saturés en raison d'un afflux de déchets hospitaliers.

Durant le second confinement, le SIAVED a reçu uniquement des DASRI de la région dont ceux des hôpitaux de Lille, Valenciennes et Denain, en quantités équivalentes à la 1^{ère} vague. Les dispositifs sanitaires ont été maintenus.





Les autres filières de valorisation

La collecte sélective

Tous les produits issus de la **collecte sélective** (en porte-à-porte ou en apport volontaire) sont triés, puis valorisés. Il s'agit des contenants en verre (bouteilles, pots et bocaux sans couvercle), des plastiques (bouteilles, bidons et flacons), des emballages en métal, de tous les papiers et cartons. Ces recyclables sont acheminés en **centre de tri** de Suez-RV (ex-Recydem) à Louches. Une partie du gisement transite également par 2 quais de transfert à Saint-Amand-les-Eaux et Troisvilles pour densifier les transports et limiter l'impact environnemental.

17 649 T de propres et secs
hors refus de tri (p 65)

11 761 T de verre (p 65)

Les encombrants

Certains déchets sont **trop volumineux ou trop lourds** pour être collectés de façon traditionnelle. Certes, ils peuvent être amenés en déchèteries mais nombre de particuliers n'ont d'autres ressources que de bénéficier d'un ramassage à domicile. Auparavant, un **calendrier** était établi à l'année pour toutes les communes, mais en raison de débordements nocturnes causés par des ramasseurs non autorisés (ce qui obligeait souvent les communes à faire un nettoyage de la voie publique), il a été décidé de demander ce service par un **simple appel**. Le ramassage se fait dans un délai de **2 semaines** après la prise de rendez-vous. Le volume ne doit pas dépasser **3 m³** (l'équivalent de trois petites remorques). Plus d'infos sur le site internet du SIAVED : <https://www.siaved.fr/que-faire-de-vos-encombrants>.

Hainaut Recyclage à Denain traite uniquement les encombrants.

3 120 T en porte-à-porte (p 64)

21 890 T en déchèteries (p 53)

Les déchets verts

Les **déchets dits verts** sont collectés par les déchèteries, hormis dans les communes de la CCCO (Cœur d'Ostrevent) où il y a un ramassage en porte-à-porte ou dans la commune d'Émerchicourt (CAPH). Ils sont ensuite expédiés sur des **plateformes de compostage** : Suez-RV à Louches, Terralys à Naves, Hainaut Recyclage à Denain ou TVD à Fresnes-sur-Escaut. Le gazon, les branchages et les tailles de haies sont transformés sur ces sites en **compost**, qui sert d'amendement organique à l'agriculture, conformément aux **normes NFU-44-051**.

7 143 T en porte-à-porte (p 64)

15 466 T en déchèteries (p 53)

L'enfouissement

En fin de chaîne, il reste toutefois un certain nombre de **produits inertes et non-valorisables**. Ces gravats, encombrants non-valorisés, rebuts de déchèteries... partent dans une **Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND)**. Le SIAVED, pour traiter ces déchets ultimes, les expédie dans un **centre privé de stockage** situé à Lewarde (Recyclage Valorisation Nord-Est). L'amiante, qui est désormais ramassée sur rendez-vous, est quant à elle acheminée vers l'ISDND de Hersin-Coupigny.

26 489 tonnes enfouies (p 64)



La communication et l'information

L'information et la sensibilisation du public sont des chevaux de bataille du SIAVED qui se veut le plus **transparent** possible. C'est un aspect essentiel à la réussite d'une opération collective des déchets. Qu'elle soit **écrite, orale ou de terrain**, cette communication est au service de plusieurs publics qu'ils soient usagers, partenaires ou élus.

Outre **une publication périodique** distribuée à près de 128 000 exemplaires, le Syndicat véhicule son image grâce aux **multiples animations** qu'il mène sur son territoire.

Au travers de **conférences de presse** mais aussi grâce à des **réunions publiques**, des rendez-vous ponctuels ou des actions menées dans les communes, des écoles ou autres collectivités impliquées, le SIAVED **informe et sensibilise**.

Chaque année, **plus d'une centaine d'articles** lui sont consacrés dans la presse locale et régionale, parfois nationale pour les plus gros événements.



1

publication
périodique



+100

articles parus
dans la presse



128 000

SIAVED Infos
distribués



121 622

visiteurs sur le site web



600

rapports d'activités
distribués

Cérémonie des vœux 2020





Les outils de communication et les événements

Deux supports périodiques sont conçus en interne : le SIAVED Infos et le rapport d'activités annuel. La Lettre du SIAVED a été annulée et ne sera plus distribuée.

Le SIAVED Infos

C'est le lien entre le SIAVED et l'ensemble des foyers et partenaires du Syndicat. Une **parution** de ce magazine d'information sur la réduction, la collecte et le traitement des déchets ménagers, édité à **plus de 128 000 exemplaires**, a eu lieu en novembre 2020. Il est diffusé par un prestataire extérieur. Sur huit pages tout en couleurs, l'équipe de communication donne nombre d'informations pratiques et pédagogiques sur la gestion des déchets (réduction, collecte, traitement des déchets) et sur le fonctionnement des outils et installations du SIAVED. Ce dépliant pratique et bien illustré a pour ambition de **sensibiliser les usagers** aux impacts environnementaux dans la gestion quotidienne de leurs déchets.



Plus de 128 000 exemplaires



Le rapport d'activités

Chaque année, le rapport annuel d'activités est présenté dans le détail en Comité Syndical. Il dresse un constat le plus fin et le plus complet possible des multiples activités du SIAVED et détaille les principaux indicateurs.

600 exemplaires

La borne d'accueil

Une borne d'accueil interactive a été installée à l'entrée du siège administratif du SIAVED. L'objectif est de renseigner les visiteurs, que ce soit sur les missions du Syndicat ou encore sur les services disponibles (Pass'Déchets, commande de composteurs, opération poules...). Les contenus peuvent être mis à jour en temps réel par le service communication.



Les relations presse

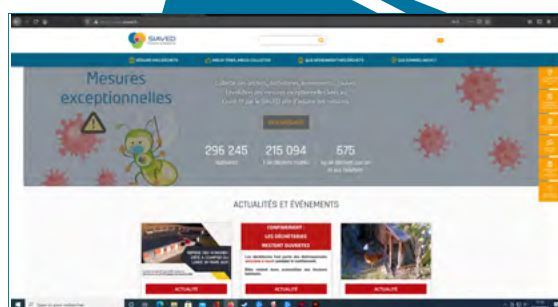
Le service communication a notamment pour mission d'**informer les médias** sur les activités du SIAVED et ainsi assurer une meilleure visibilité auprès du grand public. Preuve d'un réel partenariat avec la presse, **une centaine d'articles et de reportages radio** sont publiés chaque année (en moyenne deux par semaine, souvent des pages entières) pour informer les usagers des nouveautés et de la vie du Syndicat.

Le nombre d'articles augmente chaque année, et l'actualité du Syndicat est aussi relayée sur les **réseaux sociaux** des partenaires, mairies et intercommunalités.

Plus de 100 articles dans la presse

Le site internet

Complètement remanié et d'une grande fluidité, le site web du SIAVED, **mis en ligne en 2018**, évolue sans cesse. Très intuitif, il est doté d'une **boîte à outils** qui facilite un accès rapide aux contenus les plus recherchés par les internautes comme la commande de composteurs, les infos déchèteries, les calendriers de collecte, le Pass' Déchets...



+ 121 000 visiteurs en 2020
Près de 200 000 depuis mars 2018

La documentation écrite et vidéo

La documentation du SIAVED est régulièrement réactualisée : plaquettes d'information, expositions, formulaire pour le Pass' Déchets... Pour communiquer, le Syndicat oriente sa communication vers le **numérique**. Plusieurs vidéos ont été réalisées et sont aussi disponibles pour expliquer les actions du SIAVED.

Les calendriers de collecte

Ce sont des documents très appréciés par les usagers car ils informent de façon claire et précise sur les **jours de collecte** des bacs d'ordures ménagères, de tri sélectif et du verre. **93 calendriers de collecte** différents sont réalisés en interne par le service communication et diffusés par le SIAVED au plus tard courant décembre (pour l'année suivante). Ils sont **distribués dans tous les foyers** par les communes de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut et la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis. Il rappelle aussi l'ensemble des **gestes de prévention et de tri**, les **horaires des déchèteries**, et autres informations utiles.

À noter que le calendrier et son complément sont disponibles sur demande et téléchargeables sur le site web du Syndicat : <https://www.siaved.fr/votre-calendrier-de-collecte>.





La cérémonie des vœux 2020

C'est sous la forme d'une émission radio baptisée le « **Daily SIAVED** » que l'assistance a pris place, jeudi 30 janvier, dans le grand auditorium de l'Imaginaire de Douchy-les-Mines. « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se réemploie » a été la ligne conductrice de ce grand rendez-vous annuel.

Fait marquant de la soirée : le passage de flambeau de Daniel TISON, Directeur Général des Services, à Didier RYCHLAK, Directeur Général des Services depuis le 1^{er} janvier 2020, après 19 années passées au sein du Syndicat.

+ 500 personnes présentes



Les élections du SIAVED

Le jeudi 24 septembre 2020, le **Comité Syndical** du SIAVED s'est réuni pour la première fois afin d'élire le Président du Syndicat, les **9 Vice-président(e)s** et les **2 Conseillers Délégués**.

Charles LEMOINE, Maire de Roelx, a été réélu à l'issue du vote.

Pour connaître la **gouvernance du SIAVED**, rendez-vous en **page 8**.

Le Comité de Suivi

Cette instance consultative existe depuis **avril 1999**. Le Comité de Suivi regroupe toutes les personnes soucieuses de leur environnement et de l'amélioration de leur cadre de vie. À l'origine, il avait été mis en place pour permettre aux associations locales de suivre l'évolution des travaux du Centre de Valorisation Energétique.

Au fil des ans, le champ d'investigation s'est étendu à la plateforme de compostage des déchets verts et fermentescibles puis au centre de tri des emballages ménagers de Suez RV.

Les visites du SIAVED

- **11/02** : visite de Jean-René LECERF, Président du Conseil Général,
- **30/06** : visite de SIDEFAGE, Syndicat de traitement des déchets, pour découvrir leur espace pédagogique,
- **11/12** : visite de la Communauté de Communes du Pays de Mormal (CCPM),
- **24/11** : visite de Michel CHPILEVSKY, Sous-Préfet de Valenciennes,
- **25/11** : visite d'une délégation du SMIAA (Syndicat Mixte de l'Arrondissement d'Avesnes).

Les archives

Une refonte globale des archives du Syndicat a été entreprise avec le CDG59 par le service communication. Elle permet de faciliter la transition au tout numérique dans le service public.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



RAPPORT TECHNIQUE ET FINANCIER 2020

NOUS COLLECTONS, TRIONS ET VALORISONS VOS DÉCHETS





Les finances

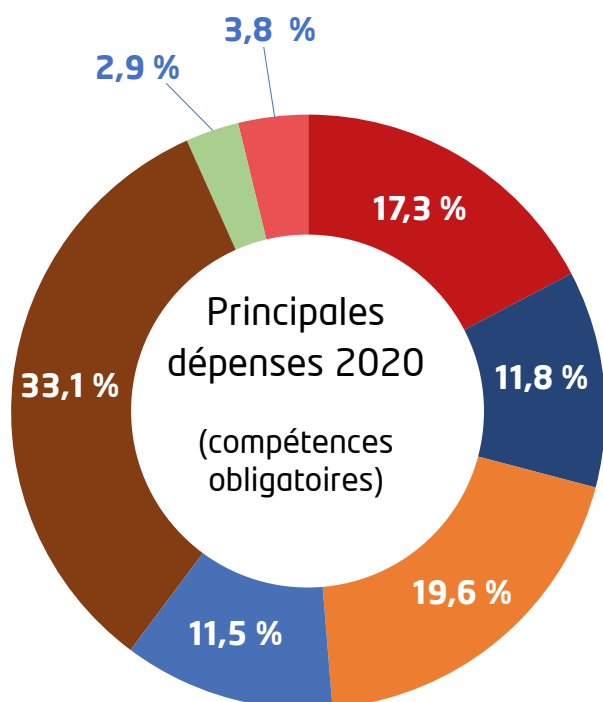


Principales dépenses et recettes

Extraits des comptes administratifs 2020

Pour une approche simplifiée et claire, les données reprennent les principales dépenses et recettes réelles réalisées au cours de l'année 2020, qui ne tiennent pas compte des opérations d'amortissements...

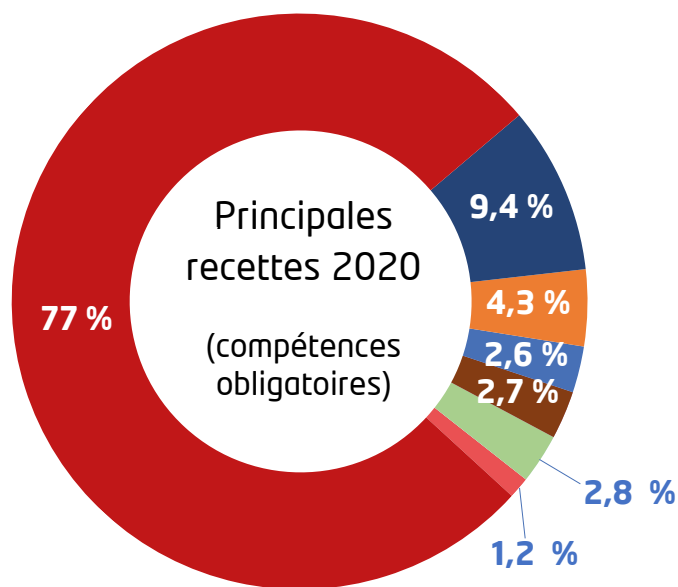
Dépenses 2020 : Compétence principale et 2^{ème} groupe de compétence Tri



Dépenses (compétences obligatoires)	Montant total (€)
Fonctionnement du CVE (y compris taxes foncières)	6 022 207,50
Remboursement emprunts capital et intérêts	4 126 524,02
Investissements budget principal et budget annexe	6 832 062,20
Dépenses de personnel et élus	4 023 793,88
Contrats de prestations liées au traitement	11 572 755,51
Délestages autre CVE et mises en CET	1 022 584,68
Divers / Fonctionnement	1 333 566,52

recettes 2020 : Compétence principale et 2^{ème} groupe de compétence Tri

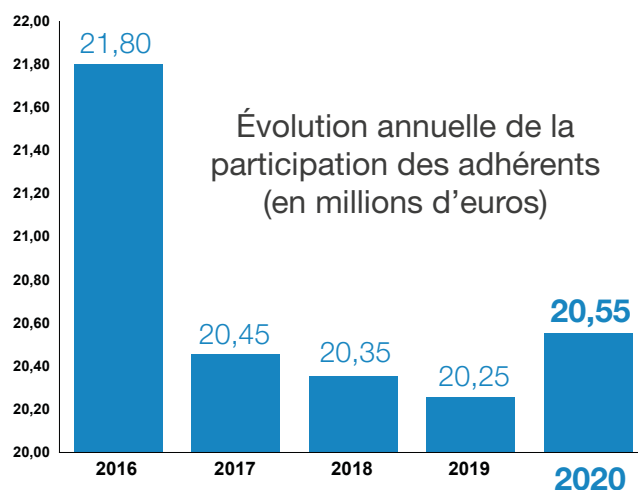
Recettes (compétences obligatoires)	Montant total (€)
■ Participation des adhérents	20 553 750,00
■ Vente d'énergie	2 518 237,97
■ Déchets hospitaliers	1 140 809,23
■ Apports OM et DMB	690 546,96
■ Recettes diverses budget principal	729 693,57
■ Participation budget collecte	739 586,00
■ FCTVA	320 380,84



Participation des adhérents

Pour **2020**, la participation s'élevait à **69,78 €** par habitant, contre **68,67 €** en 2019.

Après trois années de baisses consécutives à hauteur de **3 % par an** en 2015, 2016 et 2017, et une diminution plus légère de 2018 à 2019, la participation des adhérents a augmenté pour 2020 de **1,5 %**.



3^{ème} groupe de compétence Collecte

Collecte des déchets ménagers et assimilés pour la CAPH et la CA2C

Dépenses 2020

Contrats de prestations de collecte	10 654 735,65 €
Fonctionnement (frais de personnel, achats de pièces détachées...)	1 468 894,02 €
Investissements (achat de bacs, pièces détachées, bornes...)	414 057,93 €

Recettes 2020

Participation des collectivités	7 836 477,00 €
Soutien CITEO et vente des matériaux	3 298 582,63 €
FCTVA	80 665,70 €
Autres	150,00 €

Pour 2020, la participation s'élève à **35,05 €** par habitant, contre **36,88 €** en 2019, soit une baisse de **5 %**.



LA SENSIBILISATION ET LE TRI DES DÉCHETS



L'évolution des tonnages par habitant

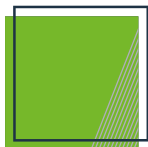
Le tableau ci-dessous représente le poids moyen en kilo par an et par habitant des déchets produits par les habitants des 113 communes du SIAVED.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Période d'application du programme Boréal						Année de transition	Période d'application du programme TZDZG			
OMR *	291	297	289	283	282	279	276	273	271	272	279
OMA **	385	394	384	375	371	368	377	372	374	374	379
DMA ***	668	703	701	701	705	689	689	649	669	688	696

On constate que depuis 2011, suite au lancement des actions du **programme Boréal**, puis du **Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage (TZDZG)** en 2016, une diminution des tonnages par habitant a été constatée :

- - **6 %** pour les OMR,
- - **3,9 %** pour les OMA,
- - **1 %** pour les DMA.

* OMR : Ordures Ménagères Résiduelles
 ** OMA : OMR + collecte sélective
 *** DMA : OMA + verre + déchets verts + encombrants + déchèteries



Les résultats des actions de sensibilisation et tri des déchets

Le compostage individuel

1 594 composteurs ont été vendus en 2020. Ces derniers sont financés à **75%** par le SIAVED.

4 réunions d'information publiques : Montigny en Cambresis, Vred, Thun-Saint-Amand, le Cateau-Cambrésis.

Depuis septembre 2020, les foyers sont invités à prendre rendez-vous pour retirer leur commande directement dans les locaux logistiques du SIAVED.

Territoire	Composteurs vendus		Total
	400 litres	600 litres	
CAPH	267	641	907
CA2C	53	222	278
CCCO	123	283	402
Total	448	1146	1594

Le compostage collectif

Le SIAVED accompagne les établissements volontaires dans la mise en place d'un **site de compostage** (fourniture de matériel + formation des agents référents de site).

7 sites ont été accompagnés en 2020 :

- Lycée Jurénil de Denain (CAPH),
- Ecole primaire Roger Salengro de Denain (CAPH),

- Ecole maternelle Bracke Desrousseaux de Saint-Amand-Les-Eaux (CAPH),
- Collège d'Aniche (CCCO),
- Association COALLIA de Somain (CCCO),
- Ecole primaire de Vred (CCCO),
- Ecole maternelle La Paix d'Auberchicourt (CCCO).

Le compostage en cimetièrre

Depuis 2017, le SIAVED aide à la gestion des déchets des cimetières en proposant la mise en place du tri des déchets et de sites de compostage. En 2020, 4 communes ont rejoint l'opération :

- Rosult (CAPH),
- Inchy-en-Cambrésis (CA2C),

- Montigny-en-Ostrevent (CCCO),
- Marchiennes (CCCO).

Cela porte à 102 sur 113 le nombre de communes équipées d'un site de compostage.

L'expérimentation du broyage des déchets verts

À l'automne, en partenariat avec le **CAPEP**, le SIAVED a lancé une expérience pilote de **broyage des déchets de taille et d'élagage** sur 4 lieux de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis et la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent.

15 m³ de déchets verts ont été broyés et valorisés.

Territoire	Lieu	Dates de broyage	
CA2C	Déchèterie de Le Cateau-Cambrésis	31/10	28/11
CA2C	Déchèterie de Caudry	07/11	05/12
CCCO	Déchèterie d'Erre	24/10	21/11
CCCO	Centre de formation du Cœur d'Ostrevent	14/11	-

Le défi Famille Zéro Déchet

En septembre 2020, le SIAVED a lancé la seconde édition de son **défi « Famille Zéro Déchet »** pour accompagner **43 familles volontaires durant 6 mois** dans la **réduction de leurs déchets ménagers** :

- **28 familles** sur La Porte du Hainaut,
- **5 familles** sur le Caudrésis-Catésis,
- **10 familles** sur le Cœur d'Ostrevent.

Pour les aider, le SIAVED a fourni à chaque foyer un **kit de démarrage** comprenant un livre « Famille Zéro Déchet » de Jérémie Pichon, un lot de sacs à vrac, un bocal, une boîte à goûter, un grand sac cabas et un peson.

Durant cette période, les familles pèsent leurs déchets et participent gratuitement à des ateliers sur des thématiques de réduction des déchets : découverte du Zéro Déchet, couture, fabrication de produits d'entretien ou de cosmétiques au naturel, repair'café, découverte des plantes sauvages et comestibles, cuisine Zéro Déchet, techniques de conservation des aliments ...

24 ateliers étaient initialement prévus. **7 ateliers** ont été assurés en présentiel et **4** en distanciel.

Thématique	Date	Lieu	Présentiel ou distanciel
Découverte du Zéro Déchet	29/09	Douchy-les-Mines - SIAVED	présentiel
Découverte du Zéro Déchet	01/10	Rieulay	présentiel
Découverte du Zéro Déchet	08/10	Caudry	présentiel
Atelier de fabrication de produits pour la vaisselle Zéro Déchet	13/10	Douchy-les-Mines - SIAVED	présentiel
Atelier de découverte des techniques de conservation des aliments	15/10	Rieulay	présentiel
Sortie nature (découverte des plantes sauvages comestibles)	17/10	Forêt de Saint-Amand-les-Eaux	présentiel
Atelier de fabrication de loisirs créatifs Zéro Déchet	28/10	Douchy-les-Mines - SIAVED	présentiel
Atelier de fabrication de produits d'hygiène masculine	10/11	-	distanciel
Atelier spécial Noël Zéro Déchet	25/11	-	distanciel
Atelier de fabrication de produits pour la vaisselle Zéro Déchet	25/11	-	distanciel
Atelier spécial adolescent Zéro Déchet	28/11	-	distanciel

Les ateliers n'ayant pas pu être assurés lors de la crise sanitaire seront reprogrammés. La clôture du défi est prévue **juin 2021**.

Les marchés Zéro Déchet

Le Marché Zéro Déchet se base sur **deux axes majeurs** : réduire les déchets à la source et valoriser les déchets produits au lieu de les enfouir.

Premier axe : la sensibilisation des habitants et commerçants avec un **stand de sensibilisation** et des **panneaux d'information** ainsi qu'une distribution d'objets (sacs en tissu réutilisables, fiches explicatives sur le tri, carnets pour noter les courses, filets à fruits et légumes pour lutter contre les sacs plastiques...).

Deuxième axe : la valorisation des déchets avec des solutions pour faciliter le **tri des déchets par les commerçants** :

- des bennes pour cartons et cagettes,
- des grands seaux pour les fruits et légumes qui sont

compostés par des structures locales (le CAPEP/ agri-urbains...),

- le don des invendus à des associations d'aide alimentaire,
- la récupération des cintres pour le Relais...

En 2019, le SIAVED a accompagné **3 communes** pour les aider dans la gestion et la réduction des déchets de leur marché :

- Denain,
- Somain,
- Caudry.

En **2020**, le service Sensibilisation et Prévention des Déchets a pérennisé cette action et notamment l'accompagnement du **marché de Denain**.

Les artisans/commerçants Zéro Déchet

Après les familles Zéro Déchet et les marchés Zéro Déchet, il semblait important pour le SIAVED d'accompagner les artisans/commerçants dans la gestion et la réduction de leurs déchets. En 2020, la COVID-19 ayant stoppé en grande partie l'activité des commerces, nous attendons la fin de la crise sanitaire pour déployer cette action.

Le label "Commune Zéro Déchet"

Le SIAVED lance en 2021 le label «Commune Zéro Déchet» pour les communes du territoire qui désirent s'engager avec leurs habitants dans la **réduction des déchets**, ainsi que leur bonne gestion. Ce label inédit dispose d'un barème de notation permettant aux communes participantes d'atteindre la **labellisation** à partir de 40 lucioles (1 à 3 lucioles par action, selon la difficulté). Une première communication a été lancée en décembre 2020, pour un début des actions en 2021.

Les ateliers des Savoir-Faire

Malgré un ralentissement des actions suite à la Covid-19, les ateliers des Savoir-Faire ont continué via la visioconférence. **2 Repair' Cafés** et **4 ateliers pour fabriquer des produits d'entretien et de cosmétiques au naturel** ont pu être réalisés en présentiel. Ils ont intéressé en tout **60 participants**.

Atelier	Nombre d'ateliers	Participants
Repair' Café	2	20
Produits d'entretien / cosmétiques	4	40
Total	6	60

Étude de faisabilité : recycleries

Le SIAVED a lancé en 2019 une étude faisabilité sur la création d'un **réseau de recycleries**. En 2020, la seconde et dernière phase de l'étude a été réalisée, approfondissant le scénario de la création d'un réseau de **4 recycleries** sur le territoire du SIAVED.

La santé environnementale

Pour sensibiliser le grand public aux relations **environnement/santé**, le SIAVED a tenu **2 conférences** auprès de particuliers et de jeunes adultes :

- **Conférence éco-orgasme** à la médiathèque d'Abscon le 12 février,
- **Conférence éco-drague** au Lycée Ernest Couteaux à Saint-Amand-les-Eaux le 11 mars.

Le service Sensibilisation et Prévention des Déchets a également formé l'ensemble du personnel d'entretien de la mairie de Raimes le 11 mars à l'utilisation de produits d'entretien au naturel.

L'opération Poules Régionales

Chaque année, le SIAVED propose aux habitants de son territoire moyennant 5 € d'adopter **2 poules** de races régionales pour valoriser ses déchets. Cette action permet à la fois de préserver les races locales et de réduire les déchets ménagers.

En 2020, **1 600 poules** ont été distribuées lors du premier confinement (en mai 2020). Pour pallier aux restrictions sanitaires en vigueur à cette période, les foyers participant à cette opération étaient invités à retirer leurs poules directement auprès de la **ferme Bauduin** de Rosult (partenaire de l'opération depuis 2017). Une distribution a été organisée au SIAVED le **samedi 30 mai 2020**.

	Terri- toire	Foyers	Poules adoptées	Déchets évités (tonnes)
2017	Nord CAPH	150	300	45
2018	CA2C	200	400	102
2019	CCCO	300	600	192
2020	CAPH	800	1 600	432
Total		1 450	2 900	771

La lutte contre le gaspillage alimentaire

Le **gaspillage alimentaire** est un enjeu de taille pour les restaurants scolaires : un restaurant scolaire accueillant 100 enfants peut économiser en moyenne **3 000 à 5 000 euros** par an.

Le SIAVED accompagne les restaurants scolaires dans la réduction du gaspillage alimentaire. En 2020, des pesées de déchets alimentaires ont été effectuées dans le

groupe scolaire « Les Chrysalides » de Marquette-en-Ostrevant et à la cuisine centrale d'Hornaing.

Afin de continuer à sensibiliser les enfants aux enjeux de la lutte contre le gaspillage alimentaire, les outils de communication (exposition « En faim de compte, si on jetait moins » et la mallette « Mange-Moi-Bien » de Boboplanète) ont été mis à disposition des communes.

Manifestations extérieures et autres

- **12 et 13/09** : Naturiades de Caudry,
- **19/09** : World CleanUp Day,
- **25/11** : réunion d'information avec les bailleurs.

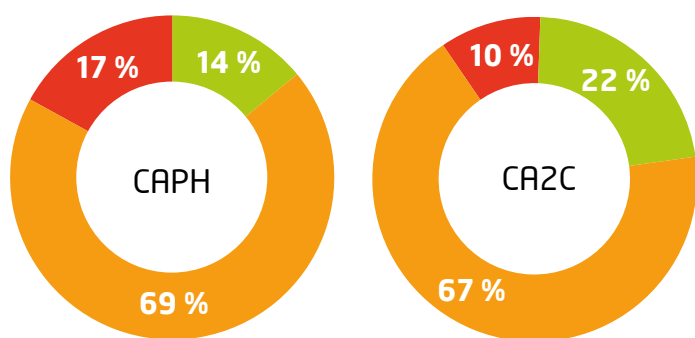


Les résultats des Ambassadeurs du Tri

Contrôles de bacs

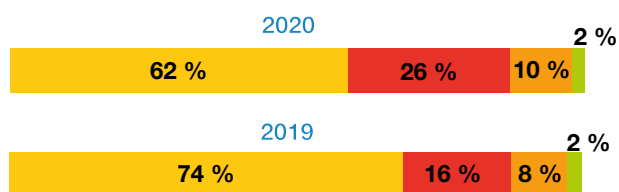
	Actions	Communes	Bacs contrôlés
2020 CAPH	50	27	4 659
2020 CA2C	17	13	1 589
Total	67	40	6 248

Résultats



- Bon tri
- Tri moyen
- Mauvais tri *

Erreurs de tri sur les amonts de collecte



- Plastiques non recyclables
- Ordures Ménagères
- Déchets de déchèteries
- Verre

* un nombre important d'erreurs de tri est lié à la présence de masques, de gants et de plastiques à usage unique, en lien avec la situation sanitaire

Actions de sensibilisation

	Interventions	Personnes sensibilisées
Porte-à-porte	-	716
Manifestations	1	40
Professionnels (personnel administratif, de mairies, agents de services techniques...)	3	50
Extra-scolaire (Associatif, social...)	6	106
Total 2020	-	912
Total 2019	89	1 987

L'année en images



Sensibilisation pour les jeunes du LALP de Raismes



Sensibilisation du personnel de l'entreprise ROTH à Sars-et-Rosières



Sensibilisation en école à Malincourt



Pénal'tri au stade de Roeux



LA COLLECTE

Fréquence de la collecte

		Fréquence		Prestataire pour la collecte			Type de contrat
		CAPH	CA2C	CAPH	CAPH Émerchicourt	CA2C	CAPH / CA2C
Ordures Ménagères	Porte-à-porte	1 fois par semaine		COVED	THEYS	SUEZ	Marchés de prestations de services
	Apport volontaire	Dès que nécessaire - minimum 1 fois par semaine		COVED	NC	SUEZ	
Tri sélectif	Porte-à-porte	1 fois tous les 15 jours		COVED	THEYS	SUEZ	
	Apport volontaire	Dès que nécessaire – minimum tous les 15 jours		COVED	NC	SUEZ	
Verre	Porte-à-porte	1 fois tous les 15 jours	1 fois par mois	COVED	THEYS	SUEZ	
	Apport volontaire	Dès que nécessaire – minimum tous les 15 jours		COVED	THEYS	SUEZ	
	Déchets verts en porte-à-porte	1 fois par semaine d'avril à novembre (Émerchicourt uniquement)	-	COVED* (avril/mai)	THEYS	SUEZ* (avril)	
	Encombrants	Collecte sur rendez-vous - maximum deux fois par an		SUEZ	SUEZ	SUEZ	

* collectes exceptionnelles

Spécifications de la collecte

	Population desservie		Couleur du couvercle de bac		Volumes des bacs (en fonction de la composition du foyer)		Seuils de collecte hebdomadaires pour producteurs non ménagers	
	CAPH	CA2C	CAPH	CA2C	CAPH	CA2C	CAPH	CA2C
Ordures Ménagères	158 789 habitants	64 906 habitants	Bronze	Bordeau	140 litres : 1 personne 180 litres : 2 à 4 personnes 240 litres : 5 à 7 personnes 360 litres : 8 personnes et +		1 080 litres	1 080 litres
Emballages valorisables			Bleu ou jaune	Jaune	140 litres : 1 personne 180 litres : 2 à 3 personnes 240 litres : 4 à 6 personnes 360 litres : 7 personnes et +		540 litres	540 litres
Verre			Vert	Vert	35 litres	120 litres	360 litres	360 litres

La collecte en porte-à-porte et l'apport volontaire

		CAPH				CA2C				TOTAL			
		Tonnage (tonnes)	kg/an/hab	Coût (€)	€/an/hab	Tonnage (tonnes)	kg/an/hab	Coût (€)	€/an/hab	Tonnage (tonnes)	kg/an/hab	Coût (€)	€/an/hab
Ordures Ménagères	Porte-à-porte	44 772,30		4 555 510,90		17 572,62		1 579 114,90		62 344,92		6 134 625,80	
	Apport volontaire		288,99		29,44		274,91		24,82		284,91		28,10
	Apport volontaire	1 106,12		118 850,37		252,73		30 524,74		1 358,85		149 375,11	
Tri sélectif	Porte-à-porte	9 698,86		1 964 682,91		3 655,11		736 305,99		13 353,97		2 700 988,90	
	Apport volontaire		61,82		12,53		57,40		11,62		60,54		12,26
	Apport volontaire	114,98		24 171,25		66,65		17 119,07		181,63		41 290,32	
Verre	Porte-à-porte	4 844,58		957 181,60		2 641,51		297 182,44		7 486,09		1 254 364,04	
	Apport volontaire		36,98		6,38		44,58		4,82		39,19		5,93
	Apport volontaire	1 026,92		56 046,36		249,25		15 652,66		1 276,17		71 699,02	
	Encombrants	982,30	6,19	146 030,89	0,92	320,04	4,94	61 111,82	0,94	1 302,34	5,82	207 142,71	0,93
	Déchets verts	827,62	-	100 076,09	-	133,70	-	35 750,00	-	961,32	-	135 826,09	-
Cartons	Commerçants de Denain	60,54	-	21 118,29	-	-	-	-	-	60,54	-	21 118,29	-
	Commerçants de Saint-Amand-les-Eaux	33,42		11 562,81		-		-		33,42		11 562,81	
	Total	63 467,64	399,79	7 955 231,47	50,11	24 891,61	383,89	2 772 761,62	42,76	88 359,25	390,46	10 727 993,09	47,98

Équipements disponibles pour la collecte en apport volontaire

	Population desservie		Type de contenant		Contenants disponibles		Ratio d'habitant par contenant	
	CAPH	CA2C	CAPH	CA2C	CAPH	CA2C	CAPH	CA2C
Ordures ménagères résiduelles	158 789 habitants	64 906 habitants	Bornes enterrées		70	12	2 268	5 409
			Bornes aériennes		0	16	-	4 057
Emballages valorisables	158 789 habitants	64 906 habitants	Bornes enterrées		78	12	2 036	5 409
			Bornes aériennes		47	12	3 378	5 409
Verre	158 789 habitants	64 906 habitants	Bornes enterrées		91	35	1 745	1 854
			Bornes aériennes					

Évolution des tonnages

	CAPH		CA2C		TOTAL		Évolution 2019/2020
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	
Ordures Ménagères	44 280,48	45 878,42	17 410,27	17 825,35	61 690,75	63 703,77	+ 3,16%
Emballages valorisables	9 966,11	9 813,84	3 737,84	3 721,76	13 703,95	13 535,60	-1,24%
Verre	5 811,72	5 871,50	2 875,67	2 890,76	8 687,39	8 762,26	+ 0,85%
Encombrants	788,21	982,30	193,45	320,04	981,66	1 302,34	+ 24,62%
Total	60 846,52	62 546,06	24 217,23	24 757,91	85 063,75	87 303,97	+ 2,57%

Évolution de la production par habitant

	CAPH		CA2C		TOTAL		Évolution 2019/2020
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	
Ordures Ménagères	278,86	288,93	268,24	274,63	275,78	284,91	+ 3,20%
Emballages valorisables	62,76	61,80	57,59	57,34	61,26	60,54	- 1,20%
Verre	36,60	36,98	44,31	44,54	38,84	39,19	+ 0,90%
Encombrants	4,96	6,19	2,98	4,93	4,39	5,82	+ 24,66%
Total	383,19	393,89	373,11	381,44	380,27	390,46	+ 2,61%

Les kiosques à verre

	Emballages collectés	Tonnes de verre	Bons d'achats distribués (€)	Bouteilles consignées
Kiosque de Denain	287 661	82,5	3 244,00	5 388
Kiosque de Bellaing	321 191	91,88	3 651,00	9 084
Total	608 852	174,38	6 895,00	14 472

Livraisons et réparations de bacs de collecte

	Reprise	Livraison	Réparation	Total
CAPH	2 080	4 599	3 906	10 585
CA2C	616	1 259	924	2 799
Total	2 696	5 858	4 830	13 384

Distribution de **14 384** rouleaux de sacs jaunes sur **4 633** adresses (hors quartiers du Mont des Bruyères et de la Croisette dotés en bacs de collecte sélective en 2019).

La distribution des sacs a été reportée à plusieurs reprises suite aux mesures de confinement.

Opérations Révis' ton bac

Sur les 10 interventions prévues en 2020, et face aux consignes sanitaires, **seules 4 ont pu être maintenues** avec les résultats suivants :

Date	Commune	Nombre de bacs contrôlés (tri)	Refus de collecte	Nombre de bacs réparés	Nombre de bacs à remplacer
13/02	MASTAING	98	13	93	49
06/03	CATTENIERES	26	3	13	1
15/09	BAZUEL	105	9	11	10
13/10	ORS	73	13	13	3

Le Point Info Déchets

La **situation sanitaire** ne nous a pas permis de suivre les indicateurs concernant les actions du Point Info Déchets. Pour rappel, les agents ont pour missions principales :

- gestion des appels ou demandes par mail,
- relais des arrêtés travaux et suivi du maintien des collectes,
- renseignements sur les collectes et les services du SIAVED,
- assurer le relais entre les usagers, les collectivités et les collecteurs sur le ramassage des déchets,
- gestion des réclamations,
- prise en compte des demandes d'intervention sur les bacs (réparations, nouvelles dotations...),
- réalisation des plannings d'interventions des agents du service Bacs,
- saisie des données et suivi des indicateurs.

La collecte sur rendez-vous de l'amiante

	Points de dépôts	Big Bags fournis	Transports	Tonnages (tonnes)	Coût Transport (€)	Coût Fourniture (€)	Coût Traitement (€)	Coût Total (€)	Coût par big bag (€)
CAPH	793	1 448							
CA2C	344	772	129	879,8	163 305,75	38 117,02	112 291,44	313 714,21	115,12
CCCO	280	505							
Total 2020	1 417	2 725							
Total 2019	1 185	2 528	104	708,16	135 669,60	34 973,22	93 136,66	263 779,48	104,34

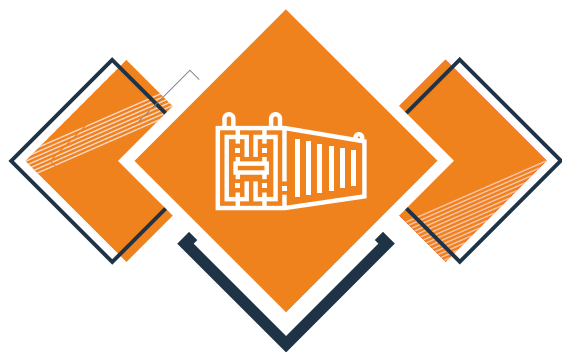
Explication du service en page 19, ou sur le site web du SIAVED : <https://www.siaved.fr>.

Coût par Big Bag : 15 €.

La collecte sur rendez-vous des encombrants

	Nombre de rendez-vous	Rendez-vous sans présentation	Présentation sans rendez-vous	Présentation supérieure à 3 m ³	Tonnages collectés (tonnes)	Coût Total (€)	Coût par rendez-vous (€)
CAPH	4 650	577	37	159	982,3	146 030,88	31,40
CA2C	1 458	150	41	379	320,04	61 111,80	41,91 *
Total 2020	6 108	727	78	538	1 302,34	207 142,68	73,31
Total 2019	4 651	373	81	236	981,68	147 211,64	63,02

* à noter que si le volume présenté à la collecte est supérieur à 3 m³, ce dernier impacte fortement le coût unitaire d'un enlèvement.



Les déchèteries

La fréquentation en déchèteries

	Déchèteries	Capacité maximale des bennes (m ³)	Transporteur	Fréquentation (selon les badgeages)
CAPH	Denain	300	SUEZ RV	29 536
	Douchy-les-Mines	300	SUEZ RV	37 897
	Hérin	300	SUEZ RV	7 932
	Mortagne-du-Nord	300	VARET	18 456
	Neuville-sur-Escaut	300	SUEZ RV	28 716
	Saint-Amand-les-Eaux *	-	VARET *	57 167
	TOTAL	-	-	179 704
CA2C	Beauvois-en-Cambrésis	250	COVED	pas de borne
	Caudry	300	COVED	39 713
	Clary	250	COVED	pas de borne
	Le Cateau-Cambrésis	300	COVED	19 547
	Saint-Aubert	300	COVED	25 105
	Walincourt-Selvigny	300	COVED	16 000 **
	TOTAL	-	-	100 365
CCCV	Aniche	300	SUEZ RV	26 920
	Erre	300	VARET	16 698
	Pecquencourt	300	WIART	24 835
	Rieulay	300	WIART	27 229
	TOTAL	-	-	95 682
TOTAL	-	-	375 751	

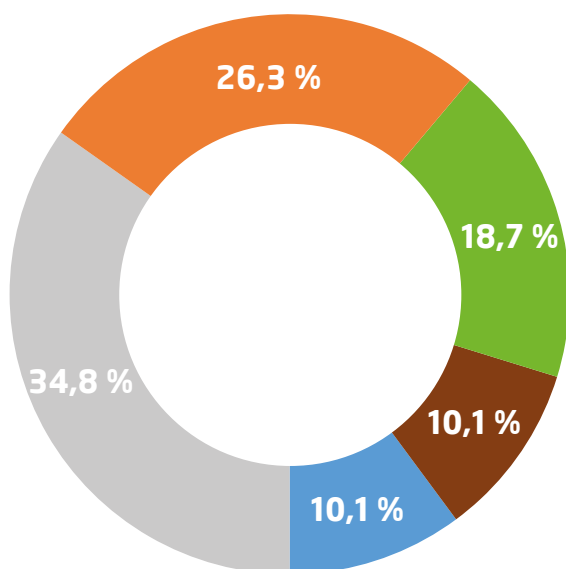
* Gestion par la société Malaquin

** Estimation

Pass'Déchets distribués	Particuliers	Profession-nels	Collectivités	Associations	Total
Pass'Déchets 2016	-	-	-	-	11 385
Pass'Déchets 2017	43 709	173	275	90	44 247
Pass'Déchets 2018	10 280	57	24	15	10 376
Pass'Déchets 2019	6 887	50	17	12	6 966
Pass'Déchets 2020	4 986	33	8	8	5 035
Total	-	-	-	-	78 009

La valorisation matière, le recyclage et le réemploi

83 072,83 tonnes de déchets collectées en déchèteries.



34,8 % Gravats
 26,3 % Encombrants
 18,7 % Déchets verts
 10,1 % Bois
 10,1 % Autres types de déchets

Autres types de déchets

- Ferrailles : 2 %
- Cartouches d'encre : < 1 %
- DEEE : 2 %
- Huiles minérales : < 1 %
- Mobilier : 3 %
- Huiles végétales : < 1 %
- Papiers / cartons : 1 %
- Piles : < 1 %
- DDS : < 1 %
- Lampes et néons : < 1 %
- Textiles : < 1 %
- Radiographies : < 1 %
- Pneus : < 1 %

Le tableau ci-contre détaille, selon le type de déchet, leur valorisation matière ainsi que les prestataires affiliés pour l'année 2020. Il tient compte des éco-organismes.

Type de déchet	Quantité (t)	Statut	
Gravats	28 908,07 t	100 % valorisé	
Déchets verts	15 466,6 t		
Huiles végétales	9,18 t		
Huiles minérales	86,52 t		
Pneus	307,29 t		
Textiles	109,50 t		
Mobilier	2 487,67 t		
Papiers / cartons	1 363,43 t		100 % recyclé
Ferrailles	1 829,23 t		
Piles	9,68 t		100 % recyclé
DDS	434,38 t		
Bois	8 386,01 t		
Encombrants	21 899,66 t dont 1 939,62 tonnes gérées par la société Malaquin		
DEEE	1 770,41 t		
Lampes et néons	4,90 t		
Cartouches d'encre	0 t		
Radiographies	0 t		

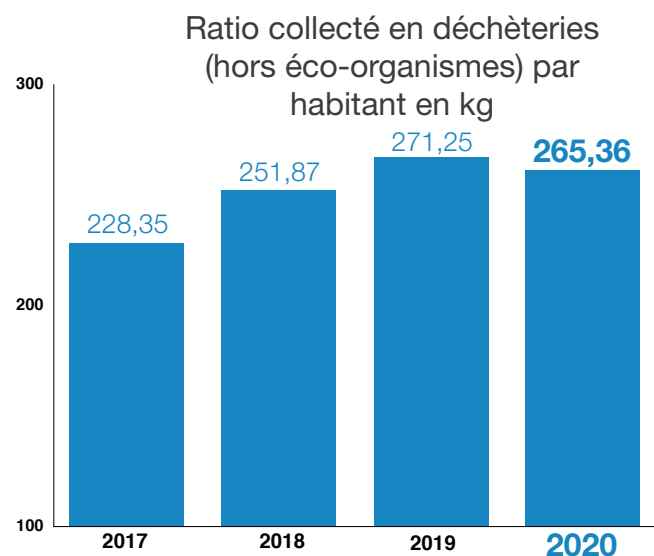
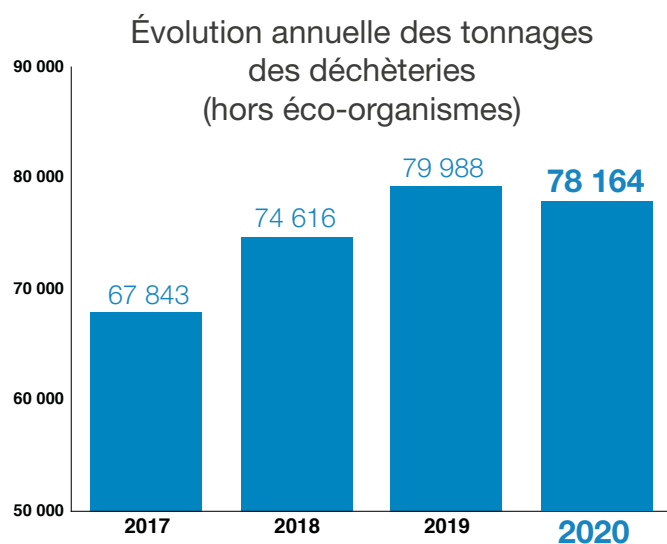
Valorisation des matériaux	Lieu de traitement
Agrégats pour travaux publics	Suez RV Nord-Est / Suez Malaquin
Compost (valorisation agricole)	Suez RV Lourches / TVD / Hainaut Recyclage plateforme de compostage
Bio carburant	Quatra
Combustibles	Oilco
Terrains de jeu, revêtement routier, rechapage	Aliapur
Réemploi, isolant, pièces de tissu pour voitures	Le Relais (agrée par Éco-TLC)
Valorisation matière	Éco-Mobilier
Papier / carton	Suez RV Lourches TVD / Hainaut Recyclage
Outils ou fabrication de pièces moteur	Suez RV Lourches / Suez Malaquin
Gouttières, couverts, toitures, robinetterie...	Corepile
Valorisation énergétique	Saninord / Éco-DDS
80 % recyclé (combustible, bois aggloméré, palettes, meubles), 20 % valorisation énergétique	Suez Malaquin / Suez RV Lourches / Depreux / Hainaut Recyclage
Valorisation matière (palettes, combustibles), valorisation énergétique et enfouissement	Suez RV Nord-Est / Suez RV Lourches / TVD / Hainaut Recyclage
Environ 80 % recyclé et en réemploi, environ 8 % en valorisation matière et énergétique, environ 12 % éliminé en installations spécialisées	Éco-systèmes
Lampes...	RECYLUM
Cartouches d'encre, valorisation énergétique	LVL
Granulés pour l'industrie pétrolière, trames de vêtements de ski, jouets...	Recycl-M

Les coûts par déchèterie

Adhérents	Déchèteries	Tonnages 2020 sans éco-organismes	Coût total	Coût / Tonne (€)
CAPH	Denain	6 070,35	872 519,12	143,73
	Douchy-les-Mines	7 852,08	872 536,94	111,12
	Hérin	5 318,48	699 593,79	131,54
	Mortagne-du-Nord ¹	3 195,37	460 411,58	144,09
	Neuville-sur-Escout	5 473,33	619 508,27	113,19
	Saint-Amand-les-Eaux ²	7 064,85	460 031,51	65,12
	TOTAL	34 974,46	3 984 601,21	113,93
CA2C	Beauvois-en-Cambrésis	2 804,41	398 950,30	142,26
	Caudry	8 038,89	927 378,02	115,36
	Clary	936,11	110 778,54	118,34
	Le Cateau-Cambrésis	3 726,15	566 804,78	152,12
	Saint-Aubert	4 790,32	594 954,65	124,20
	Walincourt-Selvigny	3 028,73	529 611,54	174,86
	TOTAL	23 324,61	2 598 866,29	111,42
CCCO	Aniche ³	4 854,49	587 586,79	121,04
	Erre ⁴	4 233,69	532 153,03	125,69
	Pecquencourt	4 547,07	608 408,90	133,80
	Rieulay	6 229,47	822 579,54	132,05
	TOTAL	19 864,72	2 550 728,26	128,40
TOTAL	78 163,79	9 134 195,76	116,86	

¹ pour 2020, fermeture du 12/10 au 31/12 (2,5 mois)
² gestion par la société Malaquin,

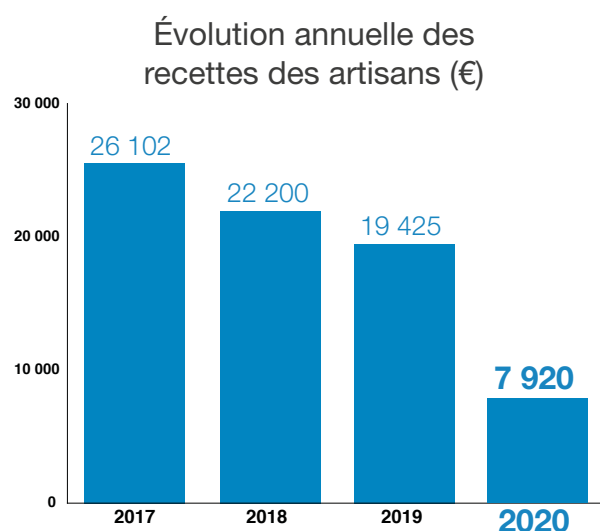
³ fermeture du 1/01 au 3/6 (5 mois)
⁴ fermeture 15/6 au 12/12 (4 mois)



Les recettes des artisans par déchèterie

Adhérents	Déchèteries	Quantités (m ³)	Recettes (€) *
CAPH	Denain	31,0	930,00
	Douchy-les-Mines	43,0	1 290,00
	Hérin	45,0	1 350,00
	Mortagne-du-Nord	1,0	30,00
	Neuville-sur-Escaut	11,0	330,00
	TOTAL	131,0	3 930,00
CA2C	Beauvois-en-Cambrésis	0,0	-
	Caudry	62,0	1 860,00
	Clary	0,0	-
	Le Cateau-Cambrésis	14,0	420,00
	Saint-Aubert	2,0	60,00
	Walincourt-Selvigny	9,0	270,00
	TOTAL	87,0	2 610,00 €
CCCO	Aniche	9,0	270,00
	Erre	20,0	600,00
	Pecquencourt	12,0	360,00
	Rieulay	5,0	150,00
	TOTAL	46,0	1 380,00
TOTAL	264,0	7 920,00 €	

* Pas de recette pour Saint-Amand-les-Eaux car gestion réalisée par Malaquin



Autres recettes liées à l'exploitation des déchèteries

Gisements	Tonnages	Recettes (€)
Ferrailles	21,21	8 484,00
Cartons	1 829,23	125 297,41
Batteries	1 363,43	21 909,85
TOTAL 2020	3 213,87	155 691,26

Tonnages et coûts en déchèteries par type de déchets (hors éco-organismes)

Chiffres arrondis

	Déchèteries	Bois		Papiers/cartons		Déchets verts		DDS +Bidons d'huile +Batterie	
		Tonnage (tonnes)	Coût (€)	Tonnage (tonnes)	Coût (€)	Tonnage (tonnes)	Coût (€)	Tonnage (tonnes)	Coût (€)
CAPH	Denain	691,10	75 688,21	90,58	6 509,94	974,25	59 059,45	14,14	15 756,78
	Douchy-les-Mines	691,22	75 902,06	104,76	7 350,29	2 067,02	110 409,19	16,78	17 901,43
	Hérin	600,94	66 793,70	74,60	4 962,16	904,72	55 970,76	13,32	13 387,14
	Mortagne-du-Nord	364,86	46 718,83	71,08	4 207,41	777,96	60 055,48	11,75	10 906,36
	Neuville-sur-Escaut	511,22	55 641,91	85,88	6 095,72	966,44	58 688,97	12,29	14 083,42
	Saint-Amand-les-Eaux	905,70	*	205,02	*	1 536,15	*	14,23	*
	TOTAL	3 765,04	320 744,71	631,92	29 125,52	7 226,54	344 183,85	82,51	72 035,13
CA2C	Beauvoisin-en-Cambrésis	338,35	37 959,37	38,18	3 183,44	562,84	31 634,94	0,00	0,00
	Caudry	821,26	92 055,04	118,10	9 393,62	1 918,48	102 003,60	19,73	24 258,00
	Clary	145,52	16 370,38	8,92	684,18	183,26	10 429,55	0,00	0,00
	Le Cateau-Cambrésis	435,96	49 051,01	77,56	6 506,79	878,88	54 009,93	11,38	14 260,54
	Saint-Aubert	514,91	53 390,06	66,70	4 639,84	1 014,12	58 062,31	11,11	14 737,30
	Walincourt Selvigny	362,68	40 910,23	59,38	4 394,83	483,76	27 395,46	6,69	8 064,73
	TOTAL	2 618,68	289 736,09	368,84	28 802,70	5 041,34	283 535,80	48,90	61 320,57
CCCO	Aniche	536,38	63 592,14	79,22	6 493,61	823,90	51 495,41	13,18	12 018,88
	Erre	432,98	43 225,74	88,56	13 021,30	662,40	51 958,21	9,59	8 949,53
	Pecquencourt	484,99	53 608,95	88,19	5 366,00	781,50	65 020,89	11,29	11 995,58
	Rieulay	547,94	58 691,14	106,70	6 416,17	930,92	79 765,62	15,15	16 094,43
	TOTAL	2 002,29	219 117,97	362,67	31 297,08	3 198,72	248 240,13	49,21	49 058,42
TOTAL 2020		8 386,01	829 598,77	1 363,43	89 225,30	15 466,60	875 959,78	180,59	182 414,11
TOTAL 2019		7 798,87	-	1 491,46	-	19 338,13	-	230,75	-

* Mise à disposition (coûts en fonction du nombre d'entrées)

** dont 22,8 tonnes d'amiante issues des derniers retraits de bennes en janvier

Encombrants		Ferraille		Gravats		Pneus		Total	
Tonnage (tonnes)	Coût (€)	Tonnage (tonnes)	Coût (€)	Tonnage (tonnes)	Coût (€)	Tonnage (tonnes)	Coût (€)	Tonnage (tonnes)	Coût (€)
1 857,24	282 572,29	127,27	6 749,27	2 301,85	56 442,58	13,92	3 960,61	6 070,35	506 739,12
2 080,08	314 395,12	151,59	7 902,33	2 730,03	66 811,61	10,60	3 015,87	7 852,08	603 687,90
1 681,50	263 843,41	123,10	6 595,57	1 914,54	46 704,86	5,76	1 578,20	5 318,48	459 835,79
723,14	129 271,72	86,98	4 891,92	1 149,42	33 891,71	10,18	2 907,14	3 195,37	292 850,58
1 488,54	227 588,21	123,42	6 521,22	2 277,88	55 827,21	7,66	2 177,36	5 473,33	426 624,02
1 939,62	*	207,27	*	2 256,86	*	0,00	*	7 064,85	457 164,51
9 770,12	1 217 670,75	819,63	32 660,31	12 630,58	259 677,97	7,66	13 639,18	27 909,61	2 289 737,41
739,41	141 256,50	54,52	2 852,55	1 064,69	26 194,30	6,42	2 055,19	2 804,41	245 136,30
1 819,95	346 204,22	187,71	9 867,31	3 145,34	77 330,24	8,32	2 618,00	8 038,89	663 730,02
241,22	46 074,52	26,87	1 172,60	330,32	8 138,32	0,00	0,00	936,11	82 869,54
1 184,67	229 364,96	87,52	4 775,45	1 036,46	25 491,97	13,72	4 281,13	3 726,15	387 741,78
1 194,35	232 917,29	120,09	6 399,26	1 865,42	44 705,97	3,62	1 107,40	4 790,32	415 959,43
798,54	156 798,01	62,24	3 453,20	1 244,54	30 676,65	10,90	3 334,42	3 028,73	275 027,54
5 978,14	1 152 615,49	538,95	28 520,37	8 686,77	212 537,45	42,98	13 396,15	23 324,60	2 070 464,61
1 305,22	215 384,92	116,49	6 695,29	1 975,18	49 776,50	4,92	1 405,02	4 854,49	406 861,78
1 293,52	207 983,71	106,56	4 856,31	1 628,14	44 954,46	11,94	3 485,59	4 233,69	378 434,85
1 160,36	187 756,73	104,02	4 108,41	1 905,64	57 301,11	11,08	3 179,44	4 547,07	388 337,10
2 392,30	391 312,54	143,58	5 530,05	2 081,76	57 157,44	11,12	3 271,00	6 229,47	618 238,40
6 151,40	1 002 437,90	470,65	21 190,06	7 590,72	209 189,51	39,06	11 341,05	19 864,72	1 791 872,13
21 899,66	3 372 724,15	1 829,23	82 370,74	28 908,07	681 404,93	130,16	38 376,36	78 163,75	6 609 238,66
20 909,98	-	1 743,05	-	28 340,00	-	113,40	-	79 988,52**	-

Les éco-organismes et organismes de valorisation partenaires

Tonnages collectés par les éco-organismes

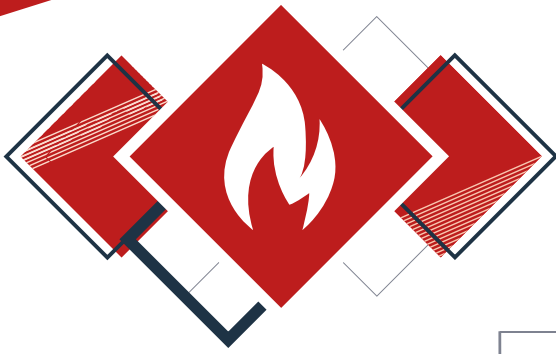
Adhérents	Déchèteries	Éco-système (électroménager)	Corepile (piles)	Le Relais (textiles)	Quatra* (huiles végétales)	Éco-Mobilier (meubles)
CAPH	Denain	138,74	0,32	8,66	1,02	237,23
	Douchy-les-Mines	171,64	1,07	13,81	1,11	240,02
	Herin	121,21	0,53	7,57	0,86	170,18
	Mortagne-du-Nord	71,60	0,31	4,60	0,64	83,56
	Neuville-sur-Escaut	131,90	0,54	5,40	0,64	170,34
	Saint-Amand-les-Eaux	201,44	1,02	19,11	-	224,80
CA2C	Beauvois-en-Cambrésis	53,17	0,58	2,55	0,15	144,48
	Caudry	175,55	1,15	6,30	0,83	233,28
	Clary	0,00	0,00	0,42	0,00	12,44
	Le Cateau-Cambrésis	92,90	0,53	3,41	0,28	142,42
	St Aubert	103,47	0,41	5,80	0,34	160,70
	Walincourt-Selvigny	48,68	0,32	1,37	0,10	0,00
CCCO	Aniche	115,49	0,43	5,65	0,60	161,72
	Erre	105,36	0,56	5,73	0,81	153,34
	Pecquencourt	116,51	0,85	6,56	0,70	174,80
	Rieulay	122,75	1,06	12,58	1,11	178,36
TOTAL 2020		1 770,41	9,68	109,50	9,18	2 487,67
TOTAL 2019		1 771,80	10,13	156,66	9,54	2 626,18

* Gecco remplacé par Quatra en 2020

Éco-organisme	Type de soutien	Total du soutien (€)
Éco-systèmes	Forfait montant/trimestre/point de collecte + montant / tonne collectée	117 021,84 €
Éco-mobilier	% sur chaque tonne collectée (bois : 33%, ferraille et tout venant : 11 %) env 60 €/tonne valorisée et 5 €/tonne enfouie	153 431,34 €
Éco-DDS	Forfait : montant /an / déchèterie	27 650,35 €
Quatra	Montant à la tonne collectée	1 836,00 €
Recycl-M	Montant à la tonne collectée	0 €

et les organismes de valorisation (en tonnes)

Éco-DDS (peintures, solvants...)	Aliapur (pneus)	Récylum (lampes et néons)	Recycl-M (radiographies)	Oilco (huile de moteurs)	LVL (cartouches d'encre)	TOTAL
19,18	19,95	0,51	0,00	9,13	0,00	434,74
22,78	16,47	0,40	0,00	11,27	0,00	478,55
17,30	11,13	0,15	0,00	6,62	0,00	335,55
10,70	5,98	0,45	0,00	3,25	0,00	181,08
16,07	12,08	0,26	0,00	5,43	0,00	342,67
34,84	0,00	0,84	0,00	0,00	0,30	482,36
0,00	7,41	0,13	0,00	0,00	0,00	208,47
27,45	22,18	0,80	0,00	11,85	0,00	479,37
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12,86
13,32	9,45	0,32	0,00	3,78	0,00	266,40
16,49	16,32	0,26	0,00	8,39	0,00	312,17
6,95	0,00	0,00	0,00	2,02	0,00	59,43
17,79	17,73	0,11	0,00	7,03	0,00	326,54
13,61	11,27	0,30	0,00	5,29	0,00	296,28
16,65	14,41	0,17	0,00	6,66	0,00	337,31
20,68	12,77	0,20	0,00	5,83	0,00	355,32
253,79	177,13	4,90	0,00	86,52	0,00	4 909,07
201,85	167,74	6,60	0,13	87,30	0,59	5 046,30

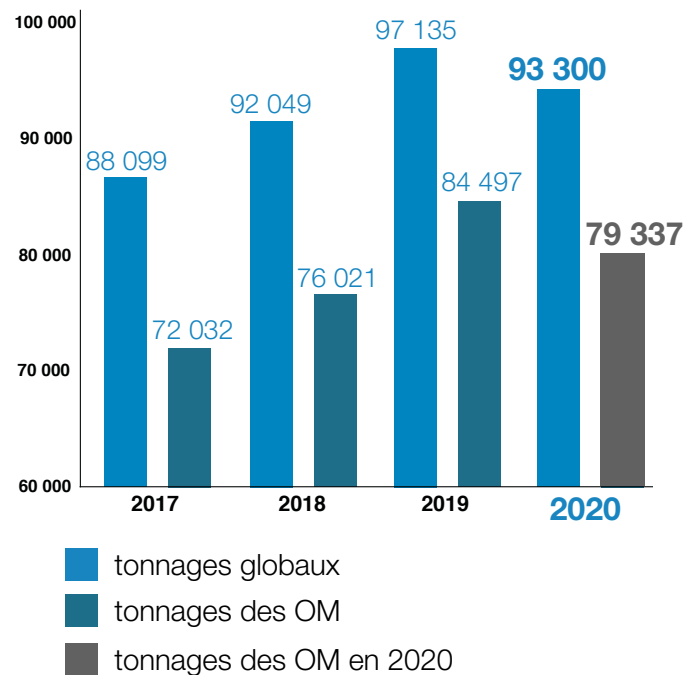


LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION

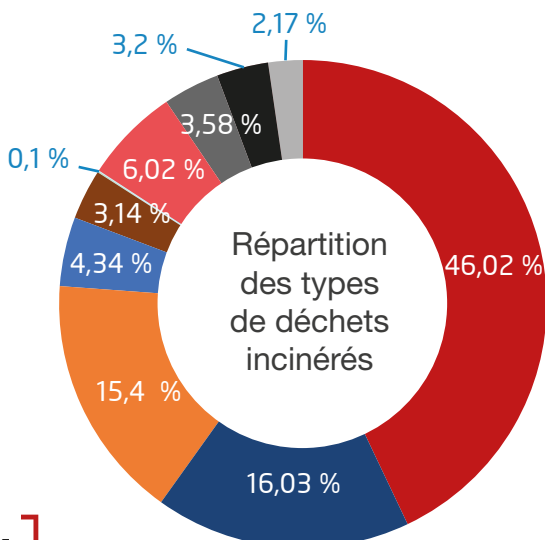
L'incinération

Incinération des déchets	Tonnages 2020	Évolution 2019/2020	Évolution 2010/2020
OM issues de la CAPH	42 938,80	+ 1,94 %	-
OM issues de la CA2C	14 369,18	- 0,77 %	-
OM issues de la CCCO	14 955,46	- 3,15 %	-
OM issues du SYMEVAD	4 050,58	+ 84,72 %	-
APPORTEURS PRIVÉS	2 925,98	- 69,86 %	-
ECOVALOR	96,76	- 82,52 %	-
Ordures Ménagères (OM) incinérées	79 336,76	- 6,11 %	- 2,45 %
DASRI	5 614,62	+ 4,41 %	- 5,74 %
Déchets Indésirables de la Collecte Sélective (DICS)	3 343,28	- 23,91 %	- 11,08 %
Refus encombrants déchèteries + sur appel * (DICS-E)	2 984,39	%	-
Déchets Entreprises Privées	2 021,03	+ 68,14 %	-
Autres déchets incinérés	13 963,42	- 10,48 %	-
TOTAL CVE de Douchy-les-Mines	93 300,18	- 3,95 %	+ 2,48 %
OM des adhérents valorisées au CVE de Saint-Saulve (ECOVALOR)	20,9	- 94,64 %	- 98,79 %

Évolution des tonnages incinérés au CVE

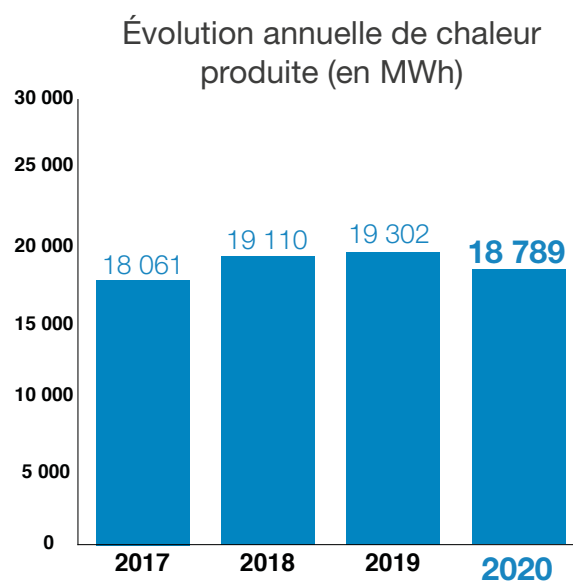
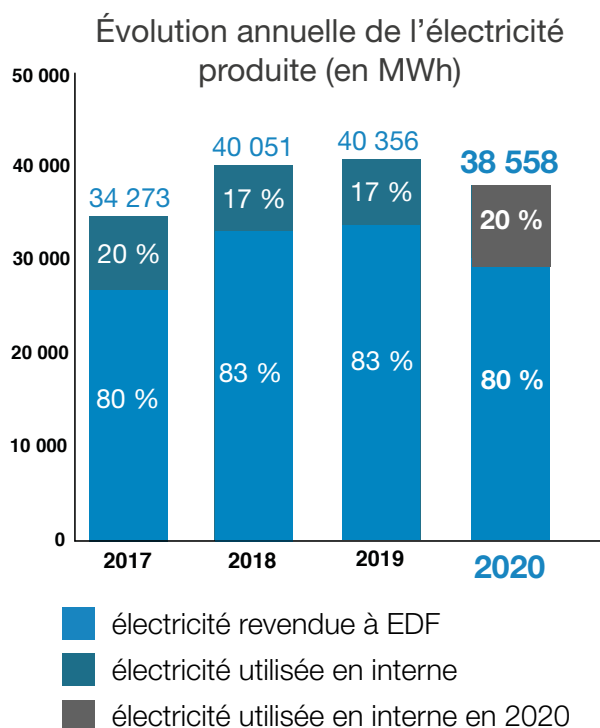


* 2 921 T en déchèteries + 63 T sur appel

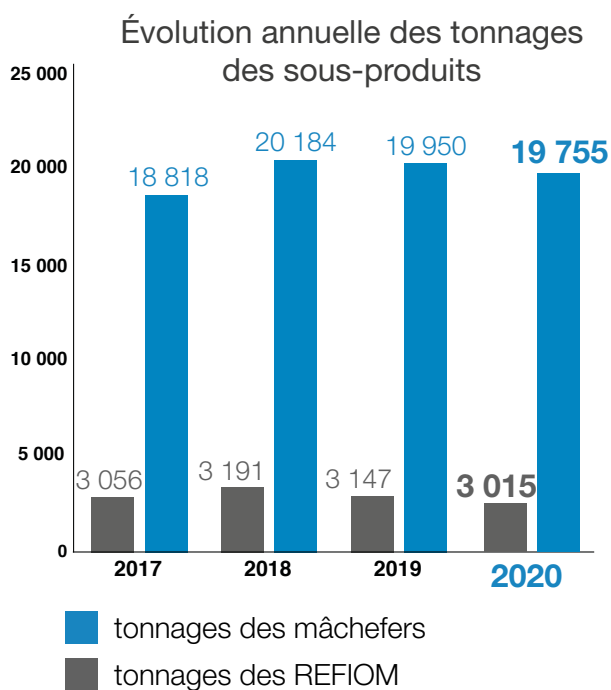


OM CAPH	46,02 %
OM CCCO	16,03 %
OM CA2C	15,4 %
OM SYMEVAD	4,34 %
Apporteurs privés	3,14 %
ECOVALOR	0,1 %
DASRI	6,02 %
DICS	3,58 %
DICS-E	3,2 %
Déchets Entreprises	2,17 %

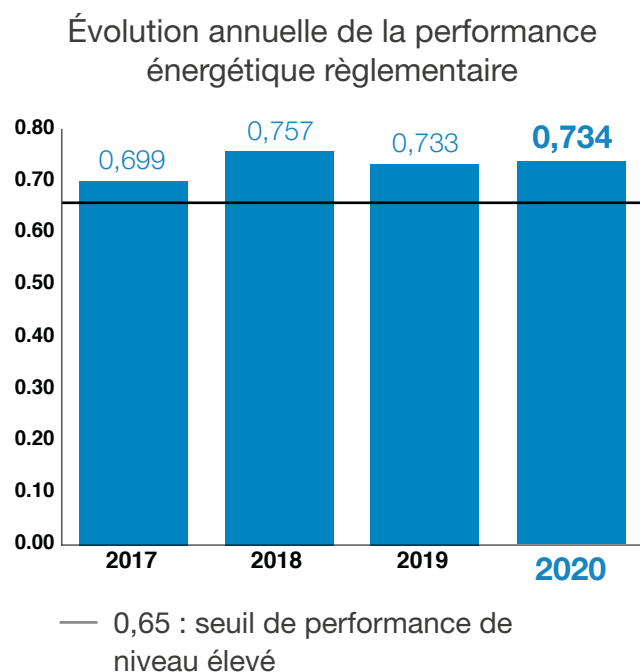
La valorisation énergétique



La valorisation matière



La performance énergétique



Source	Matériaux récupérés	Tonnages
mâchefers	Aluminium	327,46
	Acier	476,99

Les mesures de la prévention environnementale

Paramètres	Unité	KALI'AIR CR*		MAPE CI*		KALI'AIR CR*		KALI'AIR CR*		Normes journalières
		12 et 13 février		22 et 23 avril		27 au 30 juillet		23 au 26 Novembre		
		Four 1	Four 2	Four 1	Four 2	Four 1	Four 2	Four 1	Four 2	
Vitesse	m/s	26,8	34	18,9	21,2	25,9	25	24,5	23,4	12
Débit de fumées	Nm3/h	38 148	42 014	29 663	34 114	36 841	37 580	36 619	36 373	45 815
CO	mg/Nm3	53,1	10,9	6,87	8,35	7,5	15,7	22,9	19,1	30
COVT équivalent C	mg/Nm3	3,4	4	2,51	2,63	6,7	4,8	3,6	1,4	10
NOx Exprimés en NO2	mg/Nm3	167	172	162	147	156	178	165	135	180
Poussières	mg/Nm3	1,4	1,5	0,7	0,6	0,92	2,2	0,43	2,3	5
SO2	mg/Nm3	0,42	4	14,5	10,6	8,2	11,4	7,4	7,8	40
HCL	mg/Nm3	1,2	1,2	4	1,6	2,5	3,7	5,1	0,27	8
HF	mg/Nm3	0,02	0,02	0,2	0,3	0,1	0,02	0	0	1
NH3	mg/Nm3	4,9	4,1	6,9	3,6	5,7	7	9,3	0,32	10
PCDD / PCDF	ng I-TEQ/ Nm3	0,002	0,004	0,00006	0,0000163	0,03	0,0064	0,01	0,02	0,1
Hg	µg/Nm3	2,1	0,55	6,7	1,9	0,97	1,2	4,2	5,4	50
Cd + TI	µg/Nm3	0,39	0,28	0,2	0,5	0,5	1,4	0,59	0,42	50
Sb + As + Cr + Co + Cu + Mn + Ni + Pb + V + Se	µg/Nm3	54,5	46,6	26,4	21,5	39,7	70,5	29,3	36,7	500

* CR : contrôle réglementaire. CI : contrôle innopiné.

Les indicateurs financiers

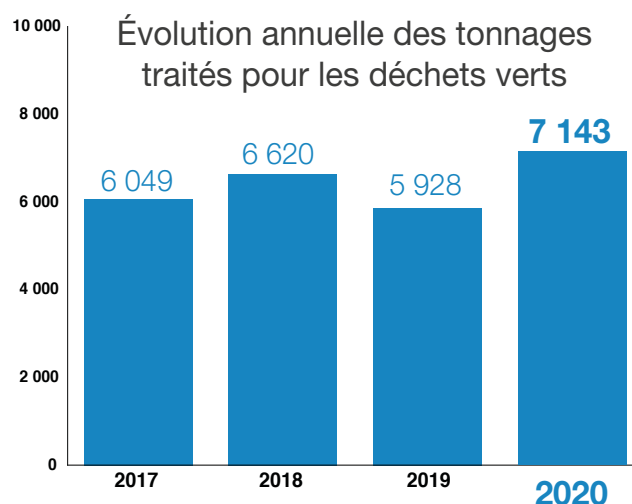
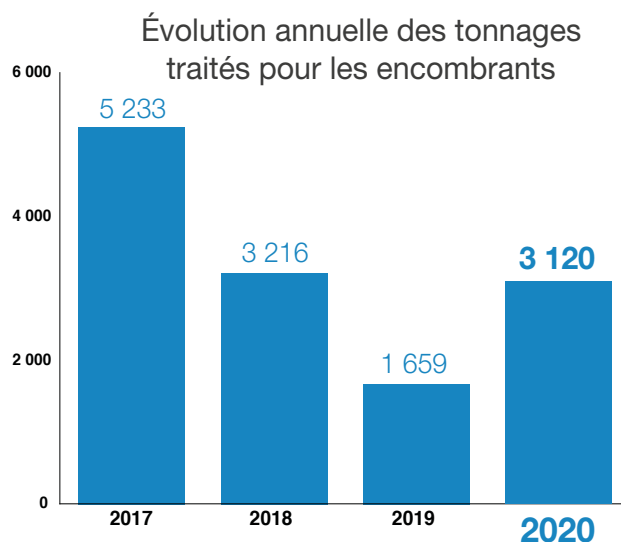
	Tonnages 2020 (t)	Coûts HT du marché (€)
PART FIXE		2 952 263,53
OM	79 336,76	1 813 488,81
PART VARIABLE		
DMB et DICS	8 348,8	199 326,38
DASRI	5 614,62	268 009,52
Bicarbonate	-	0 *
REFIOM/ Mâchefers	22 769,98	0 *
Coût d'exploitation général (hors investissement)		5 233 088,24
OMR incinérées à Ecovalor		1 908,57 € TTC

	Quantité	Recettes HT (€)
Électricité (EDF)	30 803,59 MWh	2 027 408,60
RCU Douchy- les-Mines	18 606 MWh	407 458,20
RCU Denain	subvention DALKIA	31 250,56
Total	-	2 466 117,36
DASRI	5614,62 tonnes	1 197 571,99
TOTAL	-	3 663 689,35

* Depuis le 1^{er} janvier 2015, les prix d'exploitation du bicarbonate et des REFIOM sont à la charge de l'exploitant.

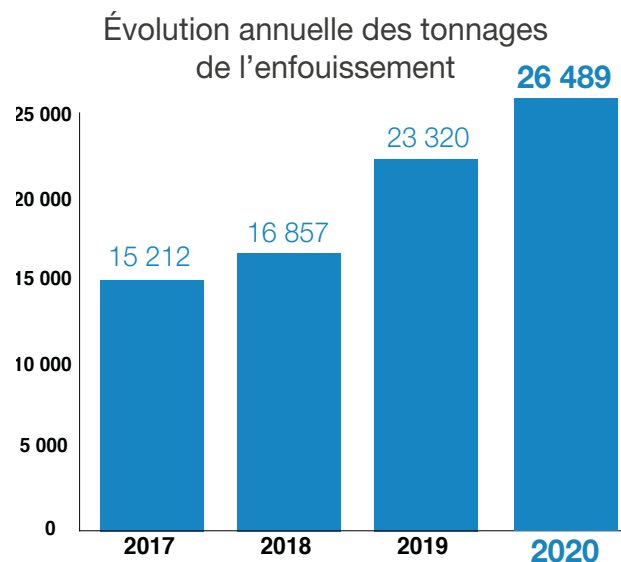
Le traitement des encombrants et des déchets verts collectés en porte-à-porte et en apport volontaire

	Source	Tonnages traités 2020	Ratio par an et par habitant (kg)
Encombrants	CAPH	982,3	6,22
	CA2C	320,04	4,94
	CCCO (sur appel)	580,22	8,18
	CCCO (PàP Covid)	1 237,62	17,44
	TOTAL	3 120,18	10,59
	Coût du marché de traitement	539 237,54 €	
Déchets verts	CAPH	940,58	5,92
	CA2C (PàP Covid)	133,70	2,06
	CCCO	6 068,3	85,52
	TOTAL	7 142,68	24,25
		Coût du marché de traitement	258 941,19 €



L'enfouissement

Type de déchet	Tonnages 2020	Ratio par an/hab. (kg)	Coût du marché (€)
Encombrants sur appel	2 788,9	12,47	408 108,44
Encombrants déchèteries	12 896,65	43,64	1 833 497,67
Ordures Ménagères	9 923,40	33,58	1 030 790,24
Amiante sur appel	879,8	2,98	-
TOTAL	26 488,75	-	3 272 396,35



Suivi des tonnages valorisés de la collecte sélective sur la CAPH et la CA2C

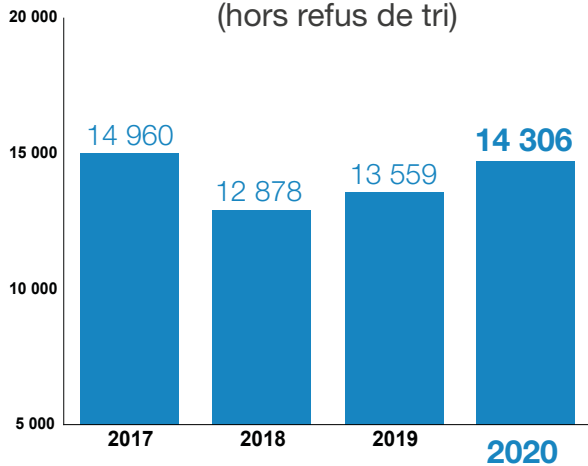
	CAPH 158 754 hab.			CA2C 64 841 hab.			Total 223 595 hab.		
	Tonnage (tonnes)	kg/an/hab.	Recettes (€)	Tonnage (tonnes)	kg/an/hab.	Recettes (€)	Tonnage (tonnes)	kg/an/hab.	Recettes (€)
PET clair	558,58	3,54	89 863,55	282,20	4,35	43 535,59	840,78	3,78	133 399,14
PET foncé	117,40	0,74	6 037,02	56,02	0,86	3 488,40	173,42	0,78	9 525,42
PEHD	174,20	1,10	8 710,10	111,24	1,72	5 562,00	285,44	1,28	14 272,10
Total plastique	850,18	5,39	104 610,67	449,46	6,93	52 585,99	1 299,64	5,84	157 196,66
E.M.R.	1 765,92	11,19	19 843,40	894,70	13,80	12 084,04	2 660,62	11,95	31 927,44
E.L.A.	43,46	0,28	434,60	-	-	-	43,46	0,20	434,60
Gros de magasin	1 964,62	12,45	29 469,29	1 034,46	15,95	15 516,84	2 999,08	13,47	44 986,13
J.R.M.	1 542,86	9,78	9 821,99	879,78	13,57	2 983,62	2 422,64	10,88	12 805,61
Total papier carton	5 316,86	33,70	59 569,28	2 808,94	43,32	30 584,50	8 125,80	36,50	90 153,78
Acier	417,77	2,65	80 029,41	218,28	3,37	24 727,52	636,05	2,86	104 756,93
Aluminium	28,07	0,18	13 365,52	18,82	0,29	8 950,65	46,89	0,21	22 316,17
Total métaux	445,84	2,83	93 394,93	237,10	3,66	33 678,17	682,94	3,07	127 073,10
Total verre	5 949,30	37,71	113 574,80	2 846,22	43,90	53 944,07	8 795,52	39,51	167 518,87
TOTAL	12 562,18	79,63	371 149,68	6 341,72	97,80	170 792,73	18 903,90	84,93	541 942,41

Le traitement des propres et secs et du verre collectés en porte-à-porte et en apport volontaire

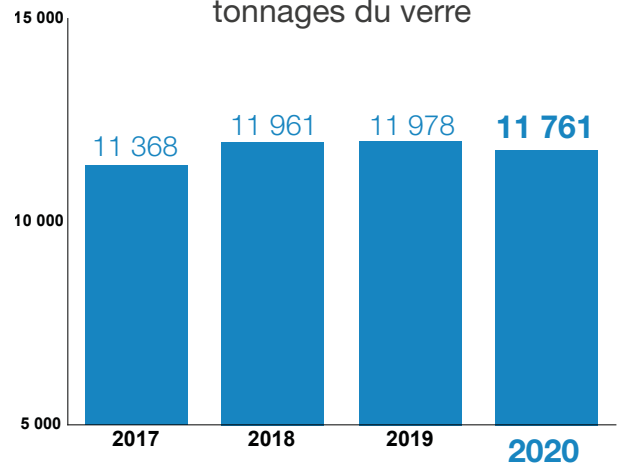
	Source	Traitement	Tonnages collectés 2020	Ratio/hab/an (kg)
Propres et secs (emballages, papiers et cartons)	CAPH	Tri et valorisation matière	9 813,84	62,21
	CA2C		3 721,76	57,40
	CCCO		4 113,11	57,97
	dont Refus de tri	Valorisation énergétique	3 343,38	11,39
	TOTAL			17 648,71
Verre	CAPH	Tri et valorisation matière	5 871,5	37,22
	CA2C		2 890,76	44,58
	CCCO		2 998,29	42,26
	TOTAL		11 760,55	39,93
TOTAL			29 401,26	99,85

Coût du marché de traitement pour la collecte sélective : 2 845 987 €

Évolution annuelle des tonnages des propres et secs (hors refus de tri)

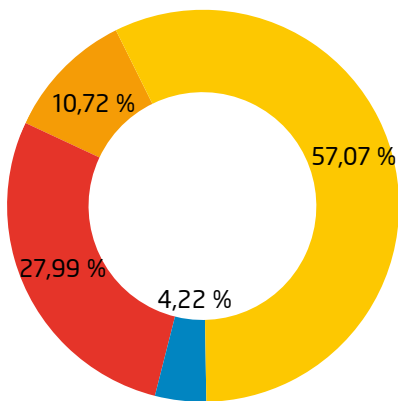


Évolution annuelle des tonnages du verre



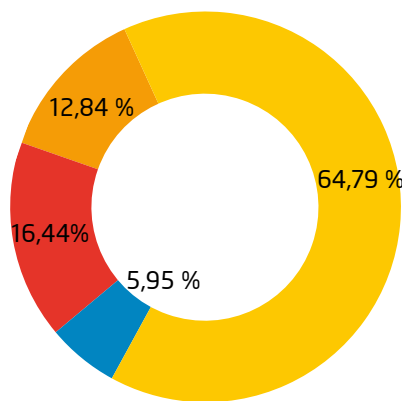
La valorisation des déchets de la collecte sélective

Sur la CAPH



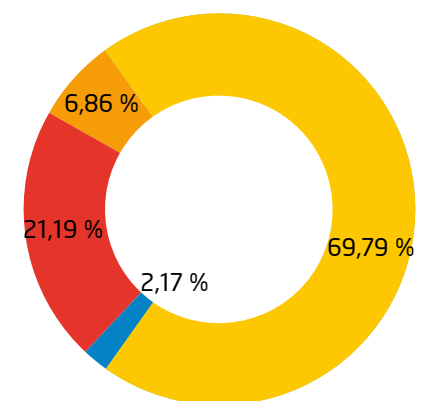
Plastique	10,72 %
Papier / carton	57,07 %
Métaux	4,22 %
Refus de tri	27,99 %

Sur la CA2C



Plastique	12,84 %
Papier / carton	64,79 %
Métaux	5,95 %
Refus de tri	16,44 %

Sur la CCCO *



Plastique	6,86 %
Papier / carton	69,79 %
Métaux	2,17 %
Refus de tri	21,19 %

* Collecte effectuée par la CCCO



La commande publique

- Dépense
- Recette

Registre des marchés 2020

Date de notification	Objet	Titulaire	Mode de procédure	Montant HT (€)
10/01	Mission de contrôle technique pour les travaux du CVE	DEKRA	MAPA	11,545,00€
23/01	Mission de maîtrise d'œuvre pour l'étude et le suivi de travaux pour les aménagements de Voirie et Réseaux Divers dans le cadre de la création d'un Centre Logistique sur Douchy-les-Mines	ATC 59	En dessous des seuils	39 000,00 €
13/02	Mission de contrôle technique - Mise en conformité de la déchèterie de Mortagne-du-Nord	SOCOTEC	En dessous des seuils	2 425,00 €
13/02	Mission de contrôle technique - Mise en conformité de la déchèterie de Denain	SOCOTEC	En dessous des seuils	2 425,00 €
	Conception, réalisation, exploitation technique et maintenance d'un centre de tri de collecte sélective à Douchy-les-Mines.		AO RESTREINT	
	Marché d'exploitation de la déchèterie de Beuvrages	MALAQUIN		4 120 789,50 €
29/02	Transport, traitement et valorisation des déchets diffus spécifiques collectés dans les déchèteries du SIAVED	SUEZ RV OSIS NORD	APPEL OFFRE	cf BPU
29/02	Traitement et valorisation des déchets verts collectés sur le territoire du SIAVED : Lot 1 CCCO	SUEZ RV LOURCHES	APPEL OFFRE	cf BPU
29/02	Traitement et valorisation des déchets verts collectés sur le territoire du SIAVED : Lot 2 Zone Nord	MALAQUIN	APPEL OFFRE	cf BPU
29/02	Traitement et valorisation des déchets verts collectés sur le territoire du SIAVED : Lot 3 Zone Centre	SUEZ RV LOURCHES	APPEL OFFRE	cf BPU
29/02	Traitement et valorisation des déchets verts collectés sur le territoire du SIAVED : Lot 4 Zone Sud	SUEZ ORGANIQUE	APPEL OFFRE	cf BPU

29/02	Traitement des encombrants collectés en porte-à-porte et en déchèteries du SIAVED : Lot 1 zone Nord	ASTRADEC	APPEL OFFRE	cf AE
29/02	Traitement des encombrants collectés en porte-à-porte et en déchèteries du SIAVED : Lot 2 zone Centre	ASTRADEC	APPEL OFFRE	cf AE
29/02	Traitement des encombrants collectés en porte-à-porte et en déchèteries du SIAVED : Lot 3 zone Sud	SUEZ RV NORD EST	APPEL OFFRE	cf AE
29/02	Traitement des encombrants collectés sur appel téléphonique sur l'ensemble du territoire du SIAVED : Lot 4	SUEZ RV LOURCHES	APPEL OFFRE	cf AE
29/02	Traitement des déchets collectés dans les déchèteries de la zone Centre du SIAVED : Lot 1 GRAVATS	ASTRADEC	APPEL OFFRE	cf AE
29/02	Traitement des déchets collectés dans les déchèteries de la zone Centre du SIAVED : Lot 2 FERRAILLE	REVIVAL	APPEL OFFRE	cf AE
29/02	Traitement des déchets collectés dans les déchèteries de la zone Centre du SIAVED : Lot 3 PAPIERS CARTONS	SUEZ RV LOURCHES	APPEL OFFRE	cf AE
29/02	Traitement des déchets collectés dans les déchèteries de la zone Centre du SIAVED : Lot 4 BOIS	ASTRADEC	APPEL OFFRE	cf AE
29/02	Traitement des déchets collectés dans les déchèteries de la zone Centre du SIAVED : Lot 5 PNEUS	SUEZ RV LOURCHES	APPEL OFFRE	cf AE
29/02	Traitement des déchets collectés dans les déchèteries de la zone Nord du SIAVED : Lot 1 GRAVATS	MALAQUIN	APPEL OFFRE	cf BPU
29/02	Traitement des déchets collectés dans les déchèteries de la zone Nord du SIAVED : Lot 2 FERRAILLE	ASTRADEC	APPEL OFFRE	cf BPU
29/02	Traitement des déchets collectés dans les déchèteries de la zone Nord du SIAVED : Lot 3 PAPIERS CARTONS	MALAQUIN	APPEL OFFRE	cf BPU
29/02	Traitement des déchets collectés dans les déchèteries de la zone Nord du SIAVED : Lot 4 BOIS	ASTRADEC	APPEL OFFRE	cf BPU
29/02	Traitement des déchets collectés dans les déchèteries de la zone Nord du SIAVED : Lot 5 PNEUS	MALAQUIN	APPEL OFFRE	cf BPU
29/02	Traitement des déchets collectés dans les déchèteries de la zone Sud du SIAVED : Lot 1 GRAVATS	NMDT	APPEL OFFRE	cf BPU

29/02	Traitement des déchets collectés dans les déchèteries de la zone Sud du SIAVED : Lot 2 FERRAILLE	SUEZ RV NORD EST	APPEL OFFRE	cf BPU
29/02	Traitement des déchets collectés dans les déchèteries de la zone Sud du SIAVED : Lot 3 PAPIERS CARTONS	COVED	APPEL OFFRE	cf BPU
29/02	Traitement des déchets collectés dans les déchèteries de la zone Sud du SIAVED : Lot 4 BOIS	SUEZ RV NORD EST	APPEL OFFRE	cf BPU
29/02	Traitement des déchets collectés dans les déchèteries de la zone Sud du SIAVED : Lot 5 PNEUS	SUEZ RV NORD EST	APPEL OFFRE	cf BPU
29/02	Transport des déchets collectés dans les déchèteries de la zone Centre du SIAVED	SUEZ RV LOURCHES	APPEL OFFRE	cf BPU
29/02	Transport des déchets collectés dans les déchèteries de la zone Nord du SIAVED	VARET	APPEL OFFRE	cf BPU
29/02	Transport des déchets collectés dans les déchèteries de la zone Sud du SIAVED	COVED	APPEL OFFRE	cf BPU
30/06	Mise à disposition d'une déchèterie fixe dans le secteur de l'Amandinois	MALAQUIN	APPEL OFFRE OUVERT	7,27 € l'entrée
	Traitement des apports des services techniques des communes adhérentes au SIAVED	SANS SUITE	APPEL OFFRE	
07/07	Travaux d'extension de la fosse et du hall de déchargement et les travaux d'aménagement du site du centre de valorisation énergétique de Douchy-les-Mines	SOGEA	MAPA	5 116 980,00 €
07/07	Mise en conformité de la déchèterie de Mortagne-du-Nord - LOT 1 VRD	EIFFAGE ROUTE	MAPA	287 619,98 €
07/07	Mise en conformité de la déchèterie de Mortagne-du-Nord - LOT 2 GROS ŒUVRE	SJD BATIMENT	MAPA	217 950,73 €
07/07	Mise en conformité de la déchèterie de Denain - LOT 1 VRD	EIFFAGE ROUTE	MAPA	312 021,49 €
07/07	Mise en conformité de la déchèterie de Denain - LOT 2 GROS ŒUVRE	POUGET	MAPA	209 351,90 €
13/12	Conception et réalisation de travaux de mise en place d'équipements sur le CVE pour alimenter le futur RCU de Denain	ALLIA	AO OUVERT	6 248 487,00 €
09/07	Optimisation du rendement du Groupe Turbo Alternateur du Centre de Valorisation Énergétique de Douchy-les-Mines	MAINTENANCE PARTNERS France	MAPA	104 013,09 €
10/07	Optimisation des aérocondenseurs du Centre de Valorisation Énergétique de Douchy-les-Mines	KELVION	MAPA	202 010,00 €
Infructueux	Travaux d'entretien et de réparation des bennes du SIAVED	INFRUCTUEUX	MAPA	

12/06	Maitrise d'œuvre requalification de la déchèterie de Caudry - Phase 1	ATC 59	En dessous des seuils	5 500,00 €
30/07	Travaux d'entretien et de réparation des bennes du SIAVED	GFIM	MAPA	P.U.
	Campagne locale de caractérisations des OM sur le territoire du SIAVED	Déclaré sans suite le 11/08/2020	MAPA	
04/09	Remplacement des murs ventilés de la ligne 2 du Centre de Valorisation Énergétique de Douchy-les-Mines	DAMRYS	MAPA	86 060,00 €
	Mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité de la déchèterie de Rieulay	Déclaré sans suite le 15/10/2020	MAPA	
	Mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité de la déchèterie de Saint-Aubert	Déclaré sans suite le 15/10/2020	MAPA	
	Fourniture de big-bags pour l'enlèvement des déchets amiantés sur le territoire du SIAVED	Déclaré infructueux le 15/10/2020	MAPA	
05/11	Fourniture de sacs plastique pour la collecte des déchets recyclables propres et secs, hors verres	SOCOPLAST	MAPA	0,04546 € le sac
	Mission architecturale pour la construction de bâtiments techniques (SL2)	ANNULÉ		
17/12	Fourniture de big-bags pour l'enlèvement des déchets amiantés sur le territoire du SIAVED	GPK SERVICES	MAPA	cf AE
	Etude préalable à l'instauration d'un dispositif de gestion de proximité des biodéchets	ELCIMAI ENVIRONNEMENT	MAPA	38 775,00 €
04/12	Mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité de la déchèterie de Rieulay	ATC 59	Consultation	31 000,00 €
04/12	Mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité de la déchèterie de Saint-Aubert	ATC 59	Consultation	31 000,00 €
16/11	Mission de maîtrise d'œuvre pour le raccordement de SICCANOR pour l'alimenter en vapeur depuis le CVE de Douchy-les-Mines	INGEVALOR	Consultation	32 341,00 €
	Collecte des cartons professionnels issus des activités des commerçants et artisans des centre-villes de Saint-Amand-les-Eaux et Denain	PAPREC	MAPA	200,00 €/t

Conventions 2020

■ Dépense

■ Recette

Date de notification	Objet	Titulaire	Montant HT (€)
03/01	Maintenance logiciel GEO COLLECTE	INFO TP	545,00 €
13/01	Convention d'apport d'Ordures Ménagères	Société THEYS	71,00 €
20/01	Convention financière reprise bouteilles consignées	Brasserie BEDAGUE	Cf convention
29/01	Convention d'apport d'Ordures Ménagères	Société CACHERA	71,00 €
11/02	Convention d'apport d'Ordures Ménagères	Société CAPEP	71,00 €
29/01	Convention de formation	BODET	950,00 €
06/02	Convention financière de mise à disposition de personnel supplémentaire pour vérification des bacs DASRI	CIDEME	1 000,00 €
29/06	Convention d'apport d'Ordures Ménagères Résiduelles	MALAQUIN	81,00 €
29/06	Convention d'apport de Déchets Ménagers Banals	SUEZ RV LOURCHES	91,00 €
11/02	Contrat d'occupation des bâtiments communaux	VILLE DE RAISMES	à titre gracieux
11/02	Convention de formation	BODET	950,00 €
20/02	Contrat entretien des fontaines à eau	LDA	250,00 €
20/02	Convention technique pour le stockage de balles papiers/cartons	SUEZ RV LOURCHES	néant
09/03	Contrat de maintenance Siège administratif : Chauffage-ventilation-climatisation-régulation	FARASSE FLUIDES	1 990,00 €
03/03	Contrat de maintenance des installations de télésurveillance	SOFRATEL	1 582,50 €
03/03	Contrat d'abonnement au centre de réception des alarmes	SOFRATEL	684,00 €
03/03	Contrat de prestation d'interventions sur alarme et gardiennage	SOFRATEL	Cf convention
	Mise à disposition d'un local communal	VILLE DE SAINT AMAND LES EAUX	à titre gracieux
annulation suite COVID	Convention de formation	RH PERFORMANCES	950,00 €
22/03	Convention d'apport de DIB (renouée du Japon)	EIFFAGE	100,00 €
	Convention de prêt de matériel service prévention	Ville de TRITH SAINT LEGER	à titre gracieux
09/10	Convention d'apport d'Ordures Ménagères Résiduelles	SUEZ RV NORD EST	81,00 €
09/10	Convention relative à la transposition en section d'investissement d'une quote-part de la contribution statutaire annuelle 2020	CAPH	2 000 000,00 €
	Convention d'entente autorisant l'accès à la déchèterie de Saint Aubert aux habitants des communes de Montrécourt et de Saulzoir	CCPS	21,00 €/badge
11/06	Maintenance kiosque à verre Bellaing	TOMRA	2 317,00 €
24/06	Apport OMR au CVE de Douchy-les-Mines	VANHEEDE	81,00 €
	Apport DIB au CVE de Douchy-les-Mines	COVED	91,00 €
24/08	Partenariat entre le SIAVED et le Magasin E LECLERC de Bellaing	E LECLERC	néant
22/06	Contrat de service et assistance de matériel électronique de communication avec liaison téléphonique mobile 3G pour la déchèterie d'ANICHE	CENTAURE SYSTEMS	298,80 €
07/07	Avenant au contrat CITEO	CITEO	
09/07	Vente de deux bungalows	Commune de FLINES LES MORTAGNE	660,00 € TTC
09/07	Vente d'un bungalow	Commune de WARLAING	1.080,00 € TTC

17/09	Adhesion au groupement de commandes pour la restauration et la reliure des actes administratifs	CDG 59	néant
17/09	Mise à disposition d'un agent du CDG pour une mission d'archivage	CDG 59	9.828 € TTC
17/09	Dépôt et conservation des archives numériques sur SESAM	CDG 59	1.500 € TTC/an
15/07	Apport de DASRI au CVE de Douchy-les-Mines	MEDICAL RECYCLING	250 €/Tonne
15/07	Changement de dénomination sociale de la SEC - Avenant n°3	SEC/ENGIE Solutions	
15/07	Apport de DASRI au CVE de Douchy-les-Mines	IDEX	290 €/Tonne
28/12	Vente d'un bungalow	Commune de MASNY	3.780,00 € TTC
21/07	Mission CSPS pour les déchèteries de Denain et Mortagne-du-Nord	Laurence LEFEVRE	2.412,00 €
28/07	CVE - Accord ponctuel pour la mise en oeuvre de projets de maîtrise de la demande d'énergie - Convention avec EDF	EDF - LILLE	237.991,04 €
28/07	CVE - Accord ponctuel pour la mise en oeuvre de projets de maîtrise de la demande d'énergie - Délégation de paiement EDF-SIAVED-DECAMAX	EDF (LILLE) - DECAMAX (LEERS)	237.991,04 €
	CVE - Transfert de DASRI	LAMESCH	
25/08	Convention d'apport OMR au CVE (ROYAL CANIN)	SUEZ RV PICARDIE	81,00 €
	Mission CT - Nouveau centre de tri (vérifications techniques et attestations)	QUALICONSULT	2 200,00 €
	Contrat de maintenance et d'assistance - progiciels GF et GRH	CIRIL GROUP	10 149,50 €
	Mission CT - Nouveau centre de tri (CT)	QUALICONSULT	7 800,00 €
09/10	Contrat de prestation de service pour la vente aux enchères de biens appartenant au SIAVED	AGORASTORE	12% des ventes
18/09	Convention financière de mise à disposition de personnel supplémentaire pour vérification des bacs DASRI	CIDEME	2 470,00 €
annulée	Convention de formation personnalisée GTP le 29/09/2020	BODET	950,00 €
annulée	Convention de formation personnalisée GTP le 09/11/2020	BODET	950,00 €
24/09	Convention de formation	RH PERFORMANCES	950,00 €
24/09	Convention de formation personnalisée GTP le 11/11/2020	BODET	950,00 €
02/11	Convention de partenariat pour la récupération des cycles CA2C	ASSOCIATION ACTION	Néant
14/12	Convention d'apport OM	CHEZE CDI RECYCLAGE	81,00 €
05/11	Convention de partenariat pour la récupération des cycles CAPH	TRIANGLE DE DENAIN	Néant
13/11	Convention de partenariat pour la récupération des cycles CCCO	APPE	Néant
13/10	Contrat de service et assistance de matériel électronique de communication avec liaison téléphonique mobile 3G pour la déchèterie d'Erre	CENTAURE SYSTEMS	298,80 €
	Convention d'entente autorisant l'accès à la déchèterie de Saint-Aubert aux habitants des communes de Montrécourt et de Saulzoir	CcPs	21,00 €/badge
12/11	Convention d'apport d'Ordures Ménagères (Archives)	Commune de VILLERS EN CAUCHIES	81,00 €
	CVE - Accord ponctuel pour la mise en oeuvre de projets de maîtrise de la demande d'énergie - Convention avec EDF	EDF - LILLE	31 861,00 €
	CVE - Accord ponctuel pour la mise en oeuvre de projets de maîtrise de la demande d'énergie - Délégation de paiement EDF-SIAVED-DECAMAX	EDF (LILLE) - DECAMAX (LEERS)	31 861,00 €
28/10	Contrat de service et assistance de matériel électronique de communication avec liaison téléphonique mobile 3G pour la déchèterie de Walincourt-Selvigny	CENTAURE SYSTEMS	298,80 €
28/10	Contrat de service et assistance de matériel électronique de communication avec liaison téléphonique mobile 3G pour la déchèterie d'Hérin	CENTAURE SYSTEMS	298,80 €

07/11	Convention de partenariat pour la valorisation et la promotion du réemploi en déchèterie	Association ACTION	51 000,00 €
	Apport d'ordures ménagères au CVE	OSTREVENT ESPACE SERVICES	81,00 €
24/12	Apport d'ordures ménagères au CVE	SUEZ RV PICARDIE	81,00 €
19/11	Convention de formation personnalisée GTP le 22/02/2021	BODET	950,00 €
	Convention de prêt de matériel service prévention	COLLEGE YOURCENAR MARCHIENNES	néant
24/11	Contrat de service et assistance de matériel électronique de communication avec liaison téléphonique mobile 3G pour la déchèterie de Saint-Aubert	CENTAURE SYSTEMS	298,80 €
24/11	Contrat de service et assistance de matériel électronique de communication avec liaison téléphonique mobile 3G pour la déchèterie de Pecquencourt	CENTAURE SYSTEMS	298,80 €
24/11	Contrat de service et assistance de matériel électronique de communication avec liaison téléphonique mobile 3G pour la déchèterie de Mortagne-du-Nord	CENTAURE SYSTEMS	298,80 €
	Mission d'assistance financière du SIAVED	PUBLIC IMPACT MANAGEMENT	11 000,00 €
	Convention d'apport d'Ordures Ménagères	Société THEYS	81,00 €
10/12	Convention pluriannuelle d'objectifs 2021 / 2023	AMICALE DU PERSONNEL DU SIAVED	-
29/12	Convention financière de mise à disposition de personnel supplémentaire pour organisation et classement des archives relatives au CVE	CIDEME	2 200,00 € par mois
	Contrat d'emprunt	BANQUE POSTALE	1 800 000,00 €
	Contrat d'emprunt	BANQUE POSTALE	1 400 000,00 €
24/12	Contrat de fourniture d'électricité dans les déchèteries	EDF COLLECTIVITES	
20/12	Fourniture et maintenance des équipements de sécurité incendie	EUROFEU	
24/12	Apport d'Ordures Ménagères au CVE	SUEZ RV PICARDIE	81,00 €
19/11	Convention de formation personnalisée GTP le 22/02/2021	BODET	950,00 €
	Convention de prêt de matériel service prévention	COLLEGE YOURCENAR MARCHIENNES	néant
24/11	Contrat de service et assistance de matériel électronique de communication avec liaison téléphonique mobile 3G pour la déchèterie de Saint-Aubert	CENTAURE SYSTEMS	298,80 €
24/11	Contrat de service et assistance de matériel électronique de communication avec liaison téléphonique mobile 3G pour la déchèterie de Pecquencourt	CENTAURE SYSTEMS	298,80 €
24/11	Contrat de service et assistance de matériel électronique de communication avec liaison téléphonique mobile 3G pour la déchèterie de Mortagne-du-Nord	CENTAURE SYSTEMS	298,80 €
	Mission d'assistance financière du SIAVED	PUBLIC IMPACT MANAGEMENT	11 000,00 €
	Convention d'apport d'Ordures Ménagères	Société THEYS	81,00 €
10/12	Convention pluriannuelle d'objectifs 2021/2023	AMICALE DU PERSONNEL DU SIAVED	-
29/12	Convention financière de mise à disposition de personnel supplémentaire pour organisation et classement des archives relatives au CVE	CIDEME	2 200,00 € par mois
	Contrat d'emprunt	BANQUE POSTALE	1 800 000,00 €
	Contrat d'emprunt	BANQUE POSTALE	1 400 000,00 €
	Contrat de reprise papier-carton option filière	REVIPAC	
24/12	Contrat de fourniture d'électricité dans les déchèteries	EDF COLLECTIVITES	
20/12	Fourniture et maintenance des équipements de sécurité incendie	EUROFEU	



Le glossaire

A
ADEME - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

Apport volontaire - Mode de collecte sélective consistant à porter, par l'habitant, les matériaux triés en vue du recyclage dans les conteneurs appropriés qui sont situés dans des lieux publics.

C
Centre de tri - Installation où l'on effectue un tri d'affinage sur des éléments issus des collectes pour les séparer par matériaux.

Centre de Valorisation Énergétique (CVE) - Usine d'incinération des ordures ménagères avec valorisation de l'énergie et de la matière.

CNC - Combustibles Non Classés.

CNFPT - Centre National de la Fonction Publique Territoriale

Cogénération - Production de vapeur et d'électricité à partir de la chaleur récupérée à l'issue de la combustion des déchets.

Collecte sélective - Collecte des déchets déjà triés par les usagers en vue de leur recyclage.

Compostage - Mise en fermentation des biodéchets, de façon à former du compost, matière fertilisante composée principalement de combinaisons carbonées d'origine végétale, fermentées ou fermentescibles.

CSR - Combustible solide de récupération.

D
Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) - Déchets issus des activités de diagnostic, de suivi et de traitement préventif, curatif ou palliatif, dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire (Article R1335-1 du code de la santé publique).

Déchets Diffus Spécifiques (DDS) - Qui présentent un danger pour la santé de l'homme et pour l'environnement. Nécessitent un traitement adapté et ne peuvent être collectés avec les ordures ménagères. Ils doivent absolument être déposés en déchèterie.

D3E ou DEEE - Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques.

Déchets Industriels Banals (DIB) - Déchets issus des industries qui peuvent être traités dans les mêmes installations que les ordures ménagères.

Déchets ultimes - Déchets non valorisables, résidus issus du traitement des déchets "qui ne sont plus susceptibles d'être traités dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de leur caractère polluant ou dangereux" (loi du 13 juillet 1992).

Déchets ménagers - Déchets produits par l'activité domestique quotidienne des ménages (ordures ménagères, encombrants, déchets spéciaux à caractère nuisant, déchets de jardin, déchets d'automobiles...).

Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) - Les DMA comprennent les OMR, les collectes sélectives et les déchets collectés en déchèteries.

Déchèterie - Lieu aménagé, d'accès gratuit pour les particuliers, qui recueille les déchets encombrants et autres déchets ménagers spéciaux et toxiques.

DICS - Déchets Indésirables de la Collecte Sélective.

DICS-E - Encombrants des Déchets Indésirables de la Collecte Sélective.

Dioxines / Furanes - Groupe de composés chimiquement apparentés étant polluants organiques persistants dans l'environnement.

DMB - Déchets Ménagers Banals.

EHPAD - Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.

ELA - Emballage de Liquide Alimentaire.

EIT - Écologie Industrielle Territoriale.

EMR - Emballage Ménager Recyclable.

Encombrants - Déchets des ménages trop volumineux pour être collectés en porte-à-porte.

FCTVA - Fonds de Compensation pour la TVA.

GES - Gaz à effet de serre.

Gravats - Débris de démolition.

Gros de magasin - petits papiers, déchirés, chiffonnés, déchiquetés, de mauvaise qualité. Ils sont compactés en balles.

GTA - Groupe Turbo-Alternateur.

IInstallation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) - Endroit où sont stockés les déchets ultimes qui ne peuvent pas être recyclés ; anciennement CET (Centre d'enfouissement technique).

Iso 50 001 - Norme pour initier un programme d'économies d'énergie chez les différents acteurs économiques.

JRM - Journaux, revues et magazines.

Mâchefers - Résidus issus de l'incinération des déchets.

Mégawattheure (MWh) - Production pendant une heure d'une puissance d'une centrale de production.

Ordures Ménagères (OM) - Déchets issus de l'activité domestique quotidienne des ménages.

Ordures Ménagères et Assimilés (OMA) - Les OMA sont constituées des OMR et des déchets de la collecte sélective.

Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) - Déchets restant après la collecte sélective.

Normes nfu-44-051 - Seuils réglementaires fixés par les normes concernant les amendements organiques.

PàP - Porte-à-porte.

PAVE - Point d'Apport Volontaire Enterré.

PEHD - Polyéthylène Haute Densité. Plastique répandu, utilisé pour un grand nombre d'objets de la vie quotidienne et le secteur du BTP.

PET foncé - Polyéthylène Téréphtalate foncé. Plastique coloré de la famille des polyesters.

PET clair - Polyéthylène Téréphtalate clair. Plastique transparent de la famille des polyesters.

PNRSE - Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut.

Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) - Programme ayant pour objectif la prévention des déchets, et mis en place par les collectivités territoriales responsables de la collecte et/ou le traitement des déchets ménagers et assimilés. Exemple : programme Boréal.

Polyéthylène haute densité (PEHD) - Utilisé notamment pour la fabrication de bouteilles, flacons, fûts, conteneurs, tuyaux, tubes, poubelles... Ce polymère est un thermoplastique, ce qui permet d'envisager un recyclage matière.

Polyéthylène Téréphtalate (PET) - Matière plastique principalement utilisée pour la fabrication de bouteilles, flacons, pots, films et feuilles, fibres, ... De la famille des thermoplastiques, il est recyclable.

PRPGD - Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets. Plan pour la planification globale de la prévention et de la gestion des déchets du territoire.

R

Recyclage - Réintroduction des matières d'un déchet dans son propre cycle de production en remplacement total ou partiel d'une matière première.

REFIOM - Résidus des fumées des usines d'incinération des ordures ménagères comprenant des résidus de dépoussiérage et des résidus de la neutralisation des fumées.

Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) - La Responsabilité élargie du producteur (REP) s'inspire du principe du «pollueur-payeur». Le dispositif de REP implique que les acteurs économiques (fabricants, distributeurs, importateurs) qui mettent sur le marché des produits générant des déchets, prennent en charge tout ou partie de la gestion de ces déchets.

Révis' ton Bac - Actions du service collecte du SIAVED pour coupler les amonts de collecte avec des réparations de bacs de collecte.

S

SEC - Société d'Exploitation de Chauffage.

SIGH - Société Immobilière Grand Hainaut.

SSIAD - Services de Soins Infirmiers à Domicile.

SYMEVAD - SYndicat Mixte d'Élimination et de VALorisation des Déchets.

T

Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (TZDZG) - Programme mis en place par le Ministère de l'Environnement, et dont fait partie le SIAVED, sur la réduction de la quantité et de la toxicité des déchets.

TEOM - Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Traitement - Ensemble de procédés visant à transformer les déchets pour notamment en réduire dans des conditions contrôlées le potentiel polluant initial, et la quantité ou le volume, et le cas échéant assurer leur recyclage ou leur valorisation.

Traitement des déchets - Réduction, après collecte, du potentiel polluant des déchets et du flux de déchets par compostage, recyclage, incinération...



SIAVED
Producteur de Ressources

SYNDICAT INTER-ARRONDISSEMENT DE VALORISATION ET D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

 **N° Vert** 0 800 775 537

www.siaved.fr